

PNRC

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DE CORSE – PARCU DI CORSICA – 2019

COMPTE RENDU

D'ACTIVITÉ



Parc
naturel
régional
de Corse
Parcu di Corsica



SOMMAIRE

LES MISSIONS TRANSVERSALES

Mission 1 : Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée

Cette mission est traitée au travers des différents objectifs de la Charte, notamment dans l'axe 1, l'axe 3 et des objectifs opérationnels 2.3.4 et 2.3.5 de l'axe 2.

Mission 2 : Contribuer à l'aménagement du territoire

Cette mission est essentiellement traitée dans les objectifs stratégiques 2.2 et 2.3 de l'axe 2.

Mission 3 : Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie

Cette mission est essentiellement traitée dans les axes 2 et 3, ainsi que dans l'objectif stratégique 1.3 de l'axe 1.

Mission 4 : Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public

Le Pôle Education à l'Environnement et Sensibilisation des Publics travaille sur des thèmes liés directement aux actions menées par les agents du Syndicat Mixte.

Mission 5 : Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche

La mission expérimentation est menée en fonction des opportunités pour l'ensemble des objectifs.



MISSION 4 CONTRIBUER À ASSURER L'ACCUEIL, L'ÉDUCATION ET L'INFORMATION DU PUBLIC 3

AXE 1 A MUNTAGNA 4

1.1 Préserver la biodiversité exceptionnelle de la montagne 5

Renforcement de la population de gypaète barbu 5

Les actions de conservation et de réduction des causes de mortalité 6

Le programme de conservation du mouflon de corse 7

Participation des agents du syndicat mixte au plan de gestion de la truite corse 8

Améliorer et diffuser les connaissances sur les effectifs et la répartition des espèces (avifaune) 9

Gestion du centre de soin des rapaces 10

Renforcer la protection et la gestion des sites naturels fragiles 11

1.2 Valoriser les activités traditionnelles et préserver la diversité des paysages de montagne 14

Relancer l'activité pastorale en estive 14

Programme de gestion des lacs de montagne de Corse 14

NATURA 2000 15

1.3 Assurer la maîtrise et le développement durable des activités de nature 17

Préserver les espaces naturels des impacts des activités motorisées de loisir 17

Organiser la gestion des grands itinéraires de randonnée 17

La mise en place de la nouvelle gouvernance 18

Accueil, éducation et information du public 19

AXE 2 I PAESI E A CAMPAGNA 20

2.1 Bâtir une économie durable valorisant les ressources 21

Accompagner et expérimenter au service du développement des territoires 21

Pérenniser les savoir-faire liés à l'exploitation des ressources locales 21

Valoriser les activités de nature en limitant leur impact sur la biodiversité et les paysages 22

Développer le tourisme culturel 23

Participer à la revitalisation des territoires 23

2.2 Construire un projet social durable 26

Soutenir la capacité des territoires à générer du lien social 26

Préserver les paysages ruraux et le caractère patrimonial des villages 26

2.3 Préserver et valoriser les paysages et le patrimoine naturel et bâti 27

Programme de conservation du cerf de Corse 27

Suivi et conservation des populations de Tortues d'Hermann 28

Le programme de gestion des rivières sauvages de Corse 28

Accueil, éducation et information du public 30

AXE 3 A PIAGHJA E U MARE 31

3.1 Assurer collectivement une gestion exemplaire des sites protégés des façades maritimes 32

La Réserve Naturelle de Scandola 32

Etude de l'impact des activités socioéconomiques sur la faune et la flore 33

Renforcer la gestion de la réserve de biosphère (MAB) 35

RAPPEL DE LA CHARTE DU SYNDICAT MIXTE 40

MISSION 4 : CONTRIBUER À ASSURER L'ACCUEIL, L'ÉDUCATION ET L'INFORMATION DU PUBLIC



Mieux faire connaître les richesses naturelles et culturelles aux différents publics est une des conditions d'une protection et d'un développement équilibré et maîtrisé.

Former et informer la jeunesse à la protection de l'environnement est une mission des Parcs et l'intervention en milieu scolaire, est au cœur du métier des animateurs au PNRC.

Le Pôle Education à l'Environnement et Sensibilisation des Publics travaille sur des thèmes liés directement aux actions menées par les agents du syndicat mixte (Cerf de Corse, Gypaète barbu, Balbuzard pêcheur, montagne...) mais aussi sur des sujets sensibles tels que la fragilité des espèces (Grand dauphin, Mouflon de Corse, Mèrou, Sittelle de Corse, Truite macrostigma...), des espaces (lacs, réserves...) et tout ce qui touche au patrimoine culturel de la Corse (patrimoine bâti, histoire, gastronomie, savoir-faire ancestraux...).

Les animateurs interviennent dans tous les établissements scolaires du territoire mais également sur un périmètre « hors parc » ; les programmes se font en partenariat avec les enseignants et sont adaptés à tous les niveaux de la maternelle au lycée.

Le milieu scolaire n'est pas le seul domaine d'intervention des animateurs, afin de sensibiliser un plus grand nombre de personnes (habitants et visiteurs), ils participent à de nombreuses manifestations et foires rurales (sur le territoire et « hors parc »).

En fonction du site et de la demande, ils proposent des animations (expositions commentées, projections, débats, conférences, caméra sous-marine etc.) et diffusent différents supports de sensibilisation (dépliants, brochures, affiches, marque page...).

Tout en mettant en avant les missions et actions du Parc, les sujets correspondent aux thèmes des manifestations.

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE ET AUPRES DU JEUNE PUBLIC

Sur le périmètre Parc

Alta Rocca
Castagniccia
Caccia Ghjunsani
Centru di Corsica
Niolu
Dui Sorru- Dui Sevi
Falasorma-Marsulinu
Fium'Orbu
Gravona
Taravu- Bastelicca

Hors du périmètre Parc

Dans 31 écoles
maternelles et élémentaires

Dans 3 collèges

Dans 1 lycée
Dans 1 lycée agricole

Accueil loisirs jeunesse

Aiacciu
Calenzana, ALSH
Corti, ALSH
France Continentale
Ghisonaccia, centre social
AFARIF
L'Isula Roussa AFPA
Lumio ALSH A Zitellina
Muratu Association A Leia
Peri : centre social U Liamu
Gravunincu
Purtichju, ALSH
Sarrola CLSH Baleone,
Sivom de Mezzana, ALSH
vallée du Prunelli, ALSH
Vicu, ALSH

Accueil spécialisé

ADMR
Aiacciu : EREA, FALEP ;
Centre hospitalier de
Castelluciu, Association
ACLAM de **Mezzavia**
Aléria : Hôpital de jour
Pampana
Bastia : Centre hospitalier,
SESSAD Les Tilleuls
Folelli : Association Isatis
Guagno les Bains : Foyer
d'accueil médicalisé
Marseille : La Chrysalide

PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC

Sur le périmètre Parc

Arghjusta
Auddè
Bucugnà
Murzu
Piana
Quercitellu
Santa Lucia di Tallà
Vezzani
Santa Lucia di Porti Vechju

Hors du périmètre Parc

Aregnu
Bastia
Montegrossu
Suddacarò
Vezzani

ACTIVITES DIVERSES

- « I trufeai scularii di u sviluppu à longu andà » les trophées du développement durable
- A Festa di a lingua
- Fête de la science
- Journées Mondiales des zones humides
- Forum des Métiers/ Journées d'information carrières
- Réalisation de missions photos et vidéos sur le territoire du Parc
- Réalisation d'outils d'animation et de sensibilisation



Panneaux roll-up extraits des expositions « MAB » et « Da l'alivu à l'olliu »



AXE 1 A MUNTAGNA LA MONTAGNE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1.1

Préserver la biodiversité exceptionnelle de la montagne

1.2

Valoriser les activités traditionnelles et préserver la diversité des paysages de montagne

1.3

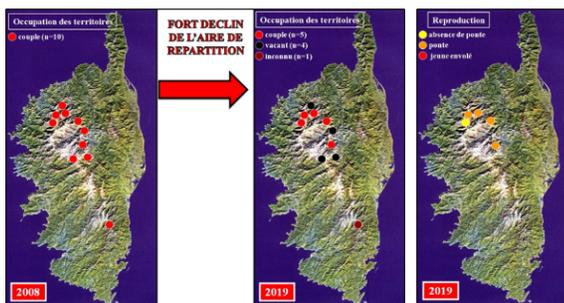
Assurer la maîtrise et le développement durable des activités de nature

1.1 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE DE LA MONTAGNE

RENFORCEMENT DE LA POPULATION DE GYPAÈTE BARBU



 <https://www.gypaete-corse.com/>



ÉTUDE DU DEVENIR ET DE L'UTILISATION DE L'HABITAT PAR LES GYPAÈTES IMMATURES.

Cette étude est mise en œuvre en identifiant individuellement les jeunes gypaètes par la pose de bagues, d'émetteurs GPS/VHF et/ou de décoloration alaire. Neuf gypaètes (3 sauvages et 6 lâchés) ont été marqués individuellement. L'essentiel de l'activité de ces gypaètes se concentrent sur la chaîne montagneuse centrale. Cependant, de façon récurrente, des individus fréquentent le Cap corse, ainsi que des zones proches du littoral. On constate que 100 % des gypaètes lâchés sont allés dans le Cap Corse. Les gypaètes autochtones auraient-ils une capacité de dispersion plus faible que les gypaètes lâchés sur l'île ?

Le suivi des balises GPS a malheureusement permis également de constater le décès de Bonifatu 2018, le jeune gypaète mâle, né en liberté, issu du couple de Bonifatu en 2018, et de retrouver son corps. Les analyses n'ont pas déterminés les causes du décès.

CADRE DES ACTIONS

Le SMPNRC est acteur de la stratégie en faveur du Gypaète barbu sur l'île, pour les objectifs définis avec ses partenaires :

Coordination du PNA Gypaète barbu pour la Corse (PNA piloté par la DREAL Nouvelle Aquitaine).

Animation commune de 7 sites natura 2000 à enjeu Gypaète barbu :

- ZPS « Vallée du Verghello »
- ZPS « Haute vallée du Fiume Grossu »
- ZPS « Vallée de la Restonica »
- ZPS « Vallée d'Asco, Forêt de Tartagine et Aiguilles de Popolasca »
- ZPS « Scala di a Santa Regina »
- ZPS « Cirque de Bonifato »
- ZPS « Haute vallée du Fangu »

Mise en œuvre de la convention avec la Vulture Conservation Foundation (VCF), qui gère notamment le réseau d'élevage des gypaètes barbus.

Enfin, au titre de son rôle prépondérant dans la préservation de cette espèce en Corse, le Syndicat mixte élabore un projet de Life GYPRESERVE, qui sera déposé auprès de l'Union européenne.

La participation aux réseaux (rencontres et meeting annuel du GVF (Groupe Vautours France) et de la VCF, réseau IBM) et la mise à jour du site internet permettent les échanges et les retours d'expérience pour la conservation du Gypaète barbu.

LES ACTIONS DE SUIVI

Suivi génétique continue de la population.

Il s'agit d'un suivi génétique annuel à long terme de la population par analyse de matériel (plumes, fragments de coquilles...) prélevé dans les nids. En 2019, il n'y a pas eu de prélèvements.

Suivi de la population : effectif et reproduction.

Le suivi se fait par observation directe, dans les sites où la présence du Gypaète est avérée mais également par prospection dans des zones où sa présence est possible (ou dans un site où il a été présent).

L'effectif de la population en 2019 est au minimum de 21 individus : 5 couples d'adultes, au moins 3 adultes flottants, 1 adulte imparfait (5-6ème année), 1 subadulte de 4ème année (lâché en 2016, Muntagnolu), 3 immatures de 3ème année [les 2 lâchés en 2017 (Ercu et Luna) et 1 d'origine inconnue], 1 jeune de 2ème année (celui né à Bonifatu en 2018) et 2 juvéniles de 1ère année (lâchés en 2019, Cintu et Orba). Concernant la reproduction, 4 des 5 couples ont pondu.

Le suivi de la population a été réalisé par le SMPNRC, l'ONF, la DREAL, le CENC et des bénévoles.

Les résultats sont mis en perspective avec les tendances relevées au cours des 37 années (période 1983-2019) de suivis : le déclin observé à partir de 2009, après une longue période de stabilité apparente, est un peu ralenti. Mais la faiblesse de l'effectif est plus que préoccupante et ne permettrait pas une reprise de la population même si toutes les conditions favorables étaient réunies. La population ne se renouvelle plus.



© J.-F. Seguin



Jeune gypaète lâché © SMPNRC



Les œufs prélevés et l'un des deux poussins © VCF



LES ACTIONS DE CONSERVATION ET DE RÉDUCTION DES CAUSES DE MORTALITÉ

NOURRISSAGE ARTIFICIEL

Le nourrissage artificiel a été mené toute l'année, et accentué en période d'élevage des jeunes. En 2019, neuf sites de nourrissage ont été approvisionnés, pour un total de 7,1 tonnes de nourriture, sur les communes de : Asco, Calenzana, Castirla, Corté, Evisa, Guagnu, Lozzi, Pioggiola-Mausoleo, Venaco.

Deux types de nourrissage artificiel ont été réalisés :

1) Nourrissage artificiel « ordinaire » destiné aux gypaètes de toutes les classes d'âge, pour favoriser la survie des individus et permettre aux couples d'être en meilleure condition pour se reproduire. Dans la mesure où des gypaètes adultes et immatures ont été observés et ont bénéficié ponctuellement de la nourriture déposée sur les charniers, on peut considérer que ce nourrissage a contribué à la survie des individus, sans être en mesure de quantifier.

Les sites de nourrissage sont fréquentés par des gypaètes immatures et adulte

2) Nourrissage artificiel « spécifique poussin ». L'objectif est d'augmenter la productivité des couples. Des parties carnées ont été déposées sur les sites de nourrissage afin que les parents des poussins puissent leur apporter des parties molles (chair...), type de nourriture indispensable les premières semaines après l'éclosion.

Avec au moins un poussin mort au nid et aucun jeune à l'envol en 2019, il semble une nouvelle fois que le nourrissage artificiel spécifique n'ait pas atteint son objectif. Cet échec du nourrissage artificiel "spécifique poussin" est au moins dû aux interactions agressives constatées avec des aigles royaux, des grands corbeaux et des milans royaux. Les causes éventuelles liées aux poussins ne sont pas connues.

RENFORCEMENT DE LA POPULATION

2019 est la 4ème année de mise en œuvre de ce programme de renforcement de la population. Un lâcher de deux gypaètes a eu lieu sur l'île le 10/06/2019 à Lozzi (SMPNRC 2020a). Ces deux gypaètes juvéniles (nés en captivité au sein du réseau EEP/VCF) sont un mâle (Cintu) et une femelle (Orba). Ils sont suivis par observation directe pendant deux mois, puis par suivi de leur balise GPS.

CONSERVATION EX-SITU DU PATRIMOINE GÉNÉTIQUE

Il s'agit d'un prélèvement d'œufs pendant la couvaison (le nid est choisi pour que ce prélèvement impacte le moins possible la reproduction naturelle). Les œufs ont été transférés dans un centre spécialisé du réseau EEP/VCF, en Espagne. L'incubation artificielle, l'éclosion assistée et les soins vétérinaires spécifiques prodigués aux poussins ont permis leur survie. Depuis le début de l'opération en 2015, un total de trois gypaètes corses a été intégré au sein du réseau EEP/VCF.

Gestion des Zones de sensibilité majeure (ZSM), afin de diminuer les dérangements potentiels d'origine anthropique. Plusieurs actions (rencontres, affichages, conventionnements) ont été menées auprès des grimpeurs, acteurs du vol non motorisé, pilotes de l'armée de l'air, pour sensibiliser à la nécessité de respecter les ZSM durant la période de reproduction.

RÉSUMÉ

Le sauvetage de la population de Gypaète barbu reste une priorité et mobilise la majorité des moyens humains de l'équipe avifaune. Cette population est toujours vulnérable et proche de l'extinction : 5 couples, une vingtaine d'individus au total. Les actions entreprises, dont le renforcement de la population (deux jeunes gypaètes lâchés en 2019), auront des effets positifs et durables qui se mesureront que dans plusieurs années. Des améliorations notables sont à apporter dans les domaines suivants : identification des causes d'échec de la reproduction / de mortalité / d'abandon de territoire, efficacité du nourrissage artificiel... Des méthodes de suivi plus pertinentes doivent être développées : caméras dans des nids et sur des sites de nourrissage, marquage individuel (émetteurs GPS...), analyses génétiques, analyses écotoxicologiques...



LE PROGRAMME DE CONSERVATION DU MOUFLON DE CORSE

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) est gestionnaire d'un enclos d'élevage de mouflon issu du massif de Bavella.

Objectif : pouvoir réintroduire ces animaux in natura faisant suite aux objectifs fixés dans le cadre du programme LIFE mouflon qui s'est achevé en 2007.

En 2019 une séparation a été créée pour avoir deux enclos séparés et deux populations, pour limiter les effets du parasitisme (lié à la surpopulation). Chaque partie de l'enclos possède les mêmes caractéristiques en termes de milieu : parties boisées, parties ouvertes, zones rocheuses. Les mouflons sont en déplacement libre dans leurs enclos respectifs.

La reproduction des mouflons au sein de l'enclos de Quenza est une réussite puisque l'on évalue le ratio de naissance quasiment égal à 1. C'est pour cela que le nombre d'individus a augmenté de manière considérable depuis sa mise en place. Pour le mois d'avril 2019, on compte 19 naissances pour des femelles nées entre 2013 et 2017. En revanche, on compte 14 décès entre le mois de mars et le mois d'avril 2019 dus à du parasitisme.

Mouflons dans l'enclos fin 2019 : 48 animaux nés avant 2019 + 2 agneaux nés en 2019



CHIFFRES CLÉS

- 17 animaux capturés
- 5 sessions de captures
- Diverses réunions techniques
- 1 protocole de relâché
- 1 protocole de suivi sanitaire
- Acquisition de 20 colliers GPS
- 20 sabots en bois commandé
- 3 palettes métalliques confectionnées

2019 : planification des premiers relâcher de mouflon

En nombre 2019, l'opération est refusée par la préfète de Corse, suite à un avis défavorable du CSRPN, souhaitant que le SM du PNRC apporte d'avantage de garanties concernant le protocole de relâché et de suivi des animaux, les conditions écologiques et la quiétude du massif de Cagna ou encore plus de précisions et pertinences sanitaires concernant les individus à relâcher.

PARTENAIRES

Convention avec l'Università di Corsica Pasquale Paoli via le laboratoire Bioscope Méditerranée EA 7310

Convention avec le vétérinaire de Ponte Leccia Marc Memmi dans le cadre du protocole de CMR

Convention relative au suivi sanitaire des mouflons dans l'enclos d'élevage de Quenza : CDA 2A - SMPNRC

Collaboration avec le laboratoire Cismonte de Haute-Corse et du LDA 05 des Hautes-Alpes

L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DES PUBLICS

Réalisation d'un film sur l'enclos de Quenza et animation en milieu scolaire par le Pôle Éducation à l'environnement et sensibilisation des publics : cette année ce sont plus de 150 élèves qui ont été sensibilisés au cours de 27 interventions dans les écoles.



PARTICIPATION DES AGENTS DU SYNDICAT MIXTE AU PLAN DE GESTION DE LA TRUITE CORSE

Le plan de gestion de la truite de Corse (validé pour la période 2018-2022) est issu du Life « conservation de la truite macrostigma en Corse » (2003-2007) et comporte 6 axes de travail.

Sont développées ici uniquement les actions auxquelles ont participé les agents du Syndicat mixte.

MAINTENIR LES POPULATIONS PURES DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Surveillance des sites

Le réseau est articulé autour de deux axes : les missions de police ciblées sur le braconnage « dur » et la surveillance dite « en routine » pour assurer une présence sur le terrain. L'AFB, en lien avec la Fédération, pilote les opérations de police ciblées et la Fédération pilote le reste des opérations. Pour le SM PNRC : 10 journées/agent prévues, 10 effectuées.

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES CARACTÉRISTIQUES ET DE LA RÉPARTITION DE LA TRUITE DE CORSE

Contrôler périodiquement les niveaux de population

Objectif : suivre l'évolution des populations

Méthode : poursuite du suivi des six populations témoins entamé en 2004 afin de contrôler l'évolution des effectifs. L'échantillonnage est effectué par pêche à l'électricité. Sur les cours d'eau qui peuvent être entièrement prospectés par pêche à pied nous procédons à un inventaire exhaustif par prospection complète de la station et réalisation de pêches successives permettant une estimation du peuplement le plus probable par des méthodes statistiques.

En 2019, les pêches d'inventaires ont été réalisées en fin d'été afin d'obtenir des résultats comparables à ceux des années précédentes, notamment en ce qui concerne les alevins qui sont difficilement percevables avant cette période (29/08/2019 : Ninu, 06/09/2019 : Marmanu, 17/09/2019 : i Pozzi di Marmanu).

Pour le SM PNRC : 10 journées/agent prévues, 3 effectuées.

Tendance de la population de truites du site / à l'état zéro : Par rapport aux précédents inventaires, il n'y a pas de problèmes particuliers sur les sites inventoriés en 2019, à l'exception des 0+ sur Marmanu qui pourrait s'expliquer en partie par le niveau d'eau qui a rendu la pêche difficile. Globalement les résultats sont bons.

EXTENSION DE L'AIRE DE RÉPARTITION DES SOUCHES PURES

Renforcement des populations affectées

Objectif : étendre l'aire de répartition des lignées corses et méditerranéennes

Méthode : le bilan actuel démontre, dans quelques zones, une baisse des effectifs très certainement liée à du braconnage ou à un événement climatique (crue, sécheresse, ...). Aussi, afin de faciliter une recolonisation de ces sites par les truites, des lâchers seront effectués à partir de poissons qui proviendront de cours d'eau du bassin versant où il y a des populations sauvages. On choisira prioritairement les cours d'eau les plus proches afin de respecter au mieux la diversité au sein des bassins versants. La sélection des sites se fera, entre autres, sur la base des inventaires réalisés par la Fédération. L'objectif n'est pas la reconstitution d'une population pure comme évoqué dans l'action précédente, mais la reconstitution d'une population la mieux adaptée possible à son environnement afin de lui donner le maximum de chance de survie. Différentes opérations ont été menées : Deux pêches d'inventaires ont été réalisées sur le plateau du Cuscione (Serra-di-Scopamène) pour valider la densité de truites dans un cours d'eau en vue d'un renforcement à partir de la population de Chjuvone. Des truites présentant des symptômes de parasitisme, l'idée d'un transfert de truites a été abandonné. Une Pêche de contrôle dans le secteur d'a Casaluna le 11/09/2019 suite à une réintroduction en 2017. La pêche ayant produit d'excellents résultats, il a été décidé de rouvrir la pêche dans a Casaluna. Pour le SM PNRC : 1 journée effectuée.

L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DES PUBLICS

L'animation en milieu scolaire

Objectif : sensibiliser les enfants à la conservation des truites sauvages et plus généralement de notre environnement.

La Casa di a Natura a reçu quatre groupes (adultes ou enfants dont scolaires) pour une journée consacrée à la sensibilisation à la fragilité et à la sauvegarde du patrimoine halieutique. Deux journées ont été financées par la Fédération Régionale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, avec la mise à disposition d'un guide de pêche, au profit de deux classes d'écoles primaires. Quatre classes ont bénéficié d'une sortie de découverte du ruisseau. Les agents du SM PNRC ont également animé 36 interventions dans 9 classes d'écoles élémentaires. Enfin, la Festa di a lingua à Cervioni et à Corti a été l'occasion de présenter l'exposition sur la truite et de sensibiliser à cette espèce et à son milieu plusieurs classes du CE2 à la 4ème.

Au total, ce sont donc plus de 500 élèves qui ont été sensibilisés à la Truite de Corse, lors de 45 journées d'intervention (pour 40 journées prévues).

L'information du grand public

Objectif : sensibiliser un large public sur l'intérêt de conserver nos truites sauvages (notamment grâce à l'arrêt du braconnage)

L'exposition « le Parc naturel régional de Corse : une biodiversité à préserver » avec un panneau consacré à l'eau douce et un encart sur la truite a été présentée lors des manifestations suivantes :

- Salon des métiers agricoles à Sartène le 23 mars
- Festa di l'oliu novu à Santa Lucia di Tallà les 6 et 7 avril
- Journée portes ouvertes du lycée agricole de Borgu le 13 avril
- A Festa di u Veranu à Bastia le 25 mai
- A Fiera di u Turismu de Filitosa (Suddacarò) les 3 et 4 août

Total : pour le SM PNRC, 10 journées prévues, 7 journées réalisées.

SUIVI DU PLAN

Réunions des comités de pilotage et scientifique

La commission truite de Corse s'est réunie deux fois en 2019. Une fois le 22/03/2019 pour préparer les opérations de surveillance et une fois le 17/12/2019 pour faire un bilan de l'année écoulée et valider le programme 2020. Le comité scientifique s'est réuni deux fois également.

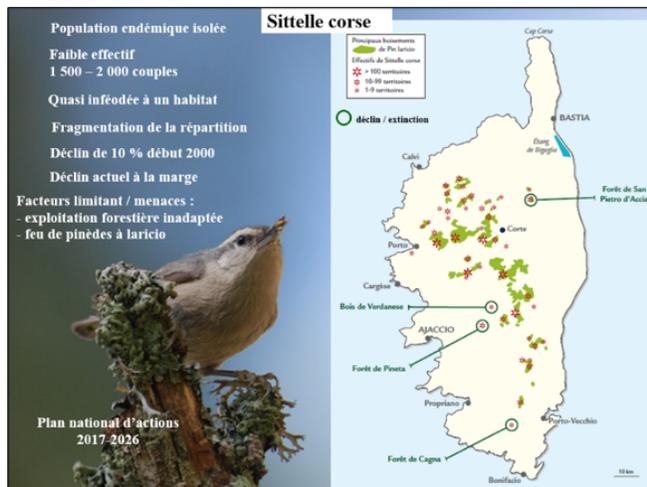
BILAN DE RÉALISATION DU PROGRAMME

On peut noter l'effort consenti par l'ensemble des partenaires car le programme a été réalisé à 118% en nombre de journées (524/444). Si on se base sur le nombre de journées, le plus gros effort s'est porté, comme chaque année, sur la surveillance (A1) qui est cruciale pour le projet.

Pour les autres actions, l'écart entre le prévisionnel et le réalisé s'équilibre si on raisonne par axe du projet, à l'exception de l'axe B (améliorer les connaissances des caractéristiques et de la répartition de la truite de Corse), notamment en raison de l'annulation de certaines pêches de contrôle (conditions météorologiques, ...).

AMÉLIORER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LES EFFECTIFS ET LA RÉPARTITION DES ESPÈCES (AVIFAUNE)

SITELLE CORSE

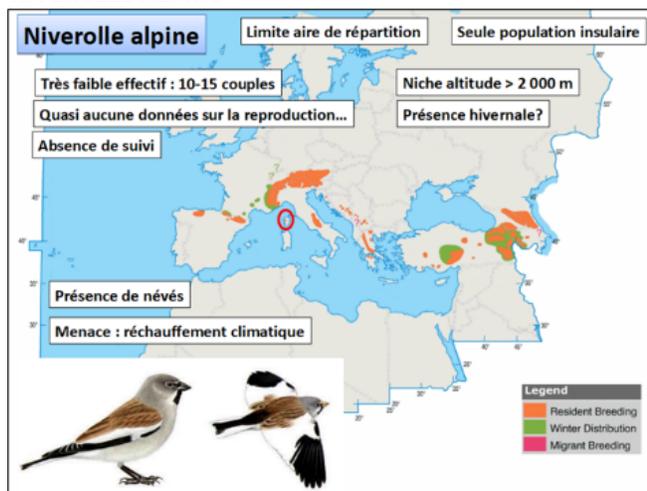


Actions :

- Suivis et recensements
- Groupes de travaux pour l'adaptation des politiques forestières à la préservation de la Sittelle corse
- Formations professionnelles
- Publications : MNHN de Paris et SMPNRC, monographie « Corsican Nuthach » (Sittelle corse), European Breeding Birds Atlas (EBBA) Thibault J.-C., Seguin J.-F., Torre F. & Cibois A. 2019 La Sittelle corse Sitta whiteheadi, un oiseau endémique menacé. Alauda 87 (1) : 71-84

Résumé : La population de Sittelle corse est toujours vulnérable. On observe plus de cas de disparition de territoires que de découverte de nouveaux territoires dans les forêts ayant déjà fait l'objet de deux recensements. Une augmentation de l'implication du SMPNRC serait souhaitable pour les phases de terrain (recensement...).

NIVEROLLE ALPINE

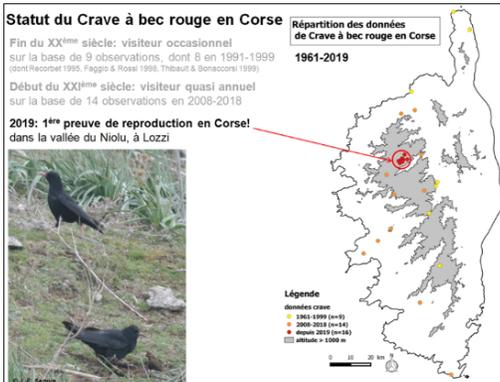


Actions :

- Recueil de données ; une seule observation en 2019.
- Echanges avec le Réseau « European Snowfinch Group » ESG.
- Elaboration et rédaction d'un programme de recherche « Population dynamics and connectivity of the European Snowfinch populations », à valider par le MNHN/CRBPO.

Résumé : On est confronté à la réelle difficulté d'étudier cette espèce sur l'île : très faible effectif, accès aux sites potentiels... Une collaboration internationale est initiée. Cette espèce pourrait disparaître de l'île, avant même qu'on améliore les connaissances. Une mobilisation plus importante est souhaitable sur l'île.

CRAVE À BEC ROUGE



Actions :

- Suivi et recueil de données : mise en place d'un suivi mensuel depuis à Lozzi depuis l'observation de la reproduction.
- Rédaction d'un article en cours.

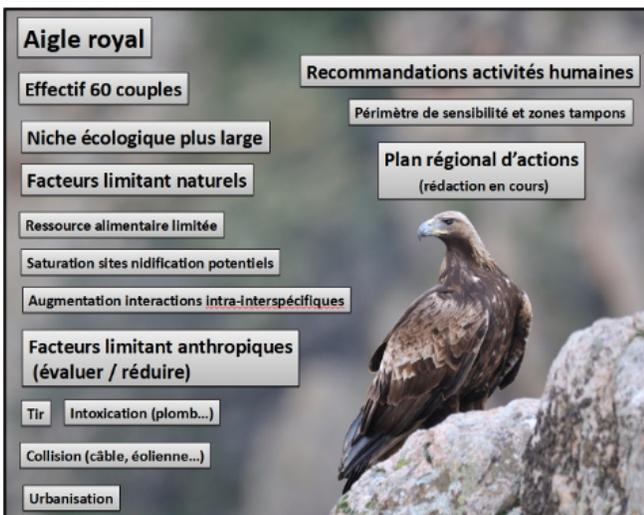
Résumé : Changement de statut. Avec le 1er cas de reproduction du Crave à bec rouge sur l'île en 2019, il semble qu'une population de Crave à bec rouge s'installe sur l'île au sein du territoire du PNRC.

VAUTOUR FAUVE

Le Vautour fauve est considéré comme un visiteur rare en Corse. Cependant, depuis l'automne 2015, les observations se multiplient. En 2019, 3 vautours fauves sont présents simultanément en Corse. Ces vautours sont en partie d'origine captive, lâchés dans le cadre de programme de réintroduction en Europe continentale. Un article est en préparation en raison du changement de statut de cette espèce.

Résumé : Changement de statut. Trois individus non territoriaux, présents à l'année.

AIGLE ROYAL



Coordination du programme de conservation de l'Aigle royal, à l'échelle de l'île ; début de la rédaction du PRA (en attente de la commande de la DREAL, suite à l'avis favorable du CSRPN en automne 2017).

- Suivi de territoires (réalisé par le SMPNRC, le CENC et des bénévoles) : productivité de 0,29 jeune/ couple en 2019 ; cette productivité est particulièrement faible comparée aux dernières années.

- Recensement d'anciens pièges à aigle
- Mesures conservatoires et réduction des causes de mortalité (cf. actions de conservation du Gypaète barbu) :
 - Diminution des dérangements potentiels d'origine anthropique,
 - Encadrement d'un stagiaire de BTS GPN sur la thématique Aigle royal et escalade,
 - Diminution des causes de collision et d'électrocution

Résumé : L'île abrite toujours une soixantaine de couples d'Aigle royal. En 2019, la productivité a été faible. Une augmentation de la fréquence d'activités humaines est observée sur certains sites, occasion des perturbations causant l'échec de la reproduction. Il est important d'augmenter le temps consacré au suivi et la conservation de cette espèce sur l'île.

AUTOUR DES PALOMBES



Coordination du programme de conservation de l'Autour des palombes, à l'échelle de l'île, début de la rédaction du PRA par le SMPNRC (en attente de la commande de la DREAL, suite à l'avis favorable du CSRPN en automne 2017) :

- Suivi de territoires (réalisé par le SMPNRC, le CENC, l'ONF et des bénévoles) : un minimum de 14 jeunes envolés a été noté sur 11 sites, une moyenne de 1,3 jeune / couple contrôlé.

- Mesures conservatoires et réduction des causes de mortalité :

- Diminution des dérangements potentiels d'origine anthropique (notamment exploitation forestière,
- Diminution des causes de collision et d'électrocution liées aux parcs éoliens et aux réseaux électriques.

Résumé : Le suivi de cette espèce est toujours compliqué. L'occupation de territoires et la reproduction sont très variables sans raison apparente dans certains cas. Il est important d'augmenter le temps consacré au suivi et la conservation de cette espèce sur l'île.

L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DES PUBLICS

De nombreuses interventions sur l'avifaune de la montagne insulaire sont réalisées en milieu scolaire et auprès du grand public par le Pôle Éducation à l'environnement et sensibilisation des publics :

- 9 interventions réparties dans 6 milieux scolaires.
- 1 Atelier lors de la Journée Agri Gusti à la Casa di a Natura.
- 1 atelier lors de la Fête de la science à Solenzara « acelli di Corsica ».
- 1 animation et 1 exposition de photos pour Festa di u legnu e di a furesta à Vezzani grâce à l'expo-bus du Parc, installé en plein cœur de la Forêt de Vezzani.

AUTRES ESPÈCES D'AVIFAUNE



Aigle botté

Les observations de ce rapace correspondaient à des individus en migration. Les données sont plus fréquentes ces dernières années. Les observations réalisées sur l'île en hiver 2018-2019 indiquent le premier cas d'hivernage de cette espèce sur l'île. Le(s) site(s) d'hivernage serai(en)t sur les plaines de la façade orientale de l'île. Ce changement de statut sera à surveiller sur le territoire du PNRC.



Chocard à bec jaune

Statut : NT quasi menacée. La population de chocard pourrait être en déclin sur l'île. Des données sont collectées pour une analyse ultérieure.



Grimpereau des bois

Statut : NT quasi menacée. Etude (MNHN de Paris et de Genève) publiée en 2019 montrant une divergence génétique entre les populations continentales et insulaires de Grimpereau des bois en Europe occidentale, confirmant l'existence d'une lignée d'un grimpereau endémique corse. C'est dans ce contexte que le SMPNRC a continué à collecter en 2019 des données géolocalisées de couples et de description. Ces données seront analysées par le MNHN en 2020-2021.



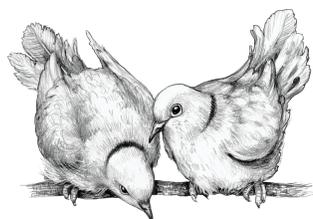
Martinet noir

Statut : LC quasi menacée. Cette espèce niche classiquement dans les zones urbanisées, sous les toitures et dans les anfractuosités de bâtiments. Cependant, des couples ont un comportement arboricole en nichant dans des cavités d'arbres. Ce comportement ancestral est rare en France et en Méditerranée. L'effectif total est estimé à moins de 100 couples, et tous les sites sont sur le territoire du PNRC. Un article de synthèse, en vue d'une publication dans une revue internationale, est rédigé par le MNHN, en collaboration avec le SMPNRC, le GCC et le CENC. Cela justifie à nouveau l'intérêt de préserver les peuplements matures de Pin laricio sur l'île.



Hirondelle rousseline

Espèce peu fréquente sur l'île. Depuis 2017, le SMPNRC effectue le suivi de trois sites à Olmi Cappella et à Palasca, en limite du territoire du PNRC. Sur l'ensemble des trois sites, deux couples ont été recensés et se sont reproduits en 2019. Le couple de San Colombanu est actuellement le seul connu sur le territoire du PNRC.



Oiseaux allochtones (exotiques...), nouveaux animaux de compagnie (NAC)

L'installation d'espèces exotiques peut avoir des conséquences néfastes sur les habitats et les espèces, d'autant plus en milieu insulaire abritant des formes endémiques. On observe une augmentation du nombre d'oiseaux exotiques échappés de captivité, en relation avec le développement des NAC sur l'île. Pour l'instant, aucun cas de reproduction n'a été noté. Il est important de traiter cette problématique au niveau régional.

GESTION DU CENTRE DE SOINS DES RAPACES



Durant l'année 2019, le Centre de soins des rapaces de Corse a accueilli soixante-six pensionnaires dont trente hiboux petits ducs, onze milans, neuf faucons crécerelles, quatre chouettes effraies, trois buses variables, trois éperviers d'Europe, deux gypaètes barbus, un aigle, un autour des Palombes, un hibou moyen-duc et surtout un vautour fauve.

Il apparaît dans ce bilan, que sur soixante-six rapaces entrés au Centre, vingt-cinq ont été relâchés, trente-huit sont décédés et trois sont toujours au Centre au début 2020. Le taux de survie est d'environ 40%, ce qui est la valeur de référence pour un centre de soins. Fait significatif cette année, la surreprésentation des hiboux petit-ducs avec trente individus.

Les services de l'ONCFS ont procédé au contrôle de la structure. L'inspection s'est bien déroulée car le Centre répond aux normes réglementaires en vigueur. Les volières, le bâtiment, malgré un état moyen, vieillissant, se dégradant, ce qui justifie à moyen terme le déménagement-projet à Moltifao ou rénovation complète, permettent cependant aujourd'hui leur utilisation pour les rapaces habituellement recueillis. L'ensemble est fonctionnel. Les travaux demandés dans le rapport de visite ont été réalisés en régie, en plus des travaux habituels d'entretien et de nettoyage.

Il apparaît dans le bilan du Centre de soins des rapaces que celui-ci avec soixante-six rapaces recueillis a joué pleinement son rôle pour l'année 2019. Malgré une structure qui se dégrade, les missions ont été pleinement remplies au service de la préservation de la biodiversité sur le territoire de l'ensemble de la Corse, des rapaces espèces protégées et patrimoine animal, de la population de notre territoire qui est demandeuse de ce service public. Beaucoup de personnes trouvent des rapaces blessés, appellent pour des renseignements concernant aussi tout type d'espèces. Ce qui permet également d'informer, de sensibiliser la population et également de communiquer sur les actions mises en place par notre institution.

ÉLÉMENTS REMARQUABLES DE L'ANNÉE 2019 :

- Signature d'une nouvelle convention avec le Museum national d'histoire naturelle de Paris, permettant au MNHN de récupérer les animaux décédés à des fins de recherche ou d'enrichissement des collections nationales.
- Participation au réseau de l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage
- Participation au programme national participatif Pupipo (mouche-plate sur les rapaces)

RENFORCER LA PROTECTION ET LA GESTION DES SITES NATURELS FRAGILES

GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DU MASSIF DU RITONDU



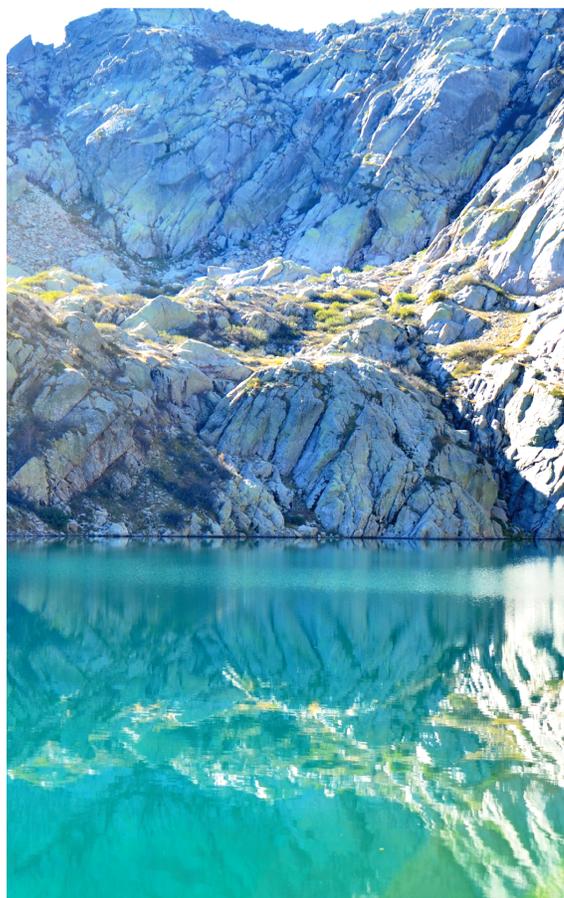
Sur la vallée de la Restonica, le périmètre comprend les bassins versants des lacs de l'Oriente, Cavacciole et Scapucciole, Rinosu, Capitellu et Melu, ainsi que le bassin versant de la Restonica en amont de la bergerie du Melu. Concernant la commune de Venaco, le bassin versant du lac de Bellebone, tête de bassin de la vallée du Manganellu, est inclus dans le périmètre, ainsi que la très haute vallée du Verghellu.

La faune et la flore sont caractérisées par des taxons endémiques stricts et fortement localisés ainsi que de nombreuses espèces protégées. On recense sur le site :

- 12 lacs de montagne (41,4% des lacs d'altitude de l'île), dont certains pouvant être considérés comme des références en termes de qualité de l'eau au sein du bassin méditerranéen.
 - Un fort taux d'endémisme, notamment chez les amphibiens (75%), ainsi que chez les invertébrés benthiques des lacs et cours d'eau.
 - 4 espèces de vertébrés endémiques (Sittelle, Discoglosse Corse, Euprocte et Salamandre), cas remarquable au niveau national.
 - Des grands rapaces comme le gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*), dont le site abrite 17 % de la population corse.
 - Des espèces floristiques remarquables et protégées telles que le Myosotis de Corse (*Myosotis corsicana*), des gagées (*Gagea soleirolii*, *G. fragifera*, *G. bohemia*), la drave de Loiseleur (*Draba loiselerii*) ou inscrites à l'annexe 2 de la directive habitats comme l'Euphrase naine (*Euphrasia nana*).
 - 88% du site identifié en Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux et 80% en Zone de Protection Spéciale issues de la Directive Oiseaux.
 - Deux sites identifiés lors de la Stratégie de création des aires protégées (SCAP) menée par l'Etat.
 - De nombreuses traces géologiques qui témoignent de l'origine glaciaire des lacs de Corse.
- L'objectif est de gérer le site tout en tenant compte du contexte local et des activités humaines :
- Préservation/restauration de la biodiversité exceptionnelle du site.
 - Rédaction d'un plan de circulation en concertation avec les usagers et socioprofessionnels.
 - Amélioration des connaissances.
 - Missions de police et de surveillance.
 - Communication et sensibilisation.

Si le Syndicat mixte du PNRC est partenaire du projet, au niveau institutionnel dans le comité consultatif, et au niveau opérationnel à travers son programme de gestion des lacs de montagne (cf. objectif 1.2.3), l'OEC a cependant décidé de conserver en interne la gestion de la réserve. La création est intervenue le 22 septembre 2017 par un vote à l'unanimité de l'Assemblée de Corse ; la gestion (communication, surveillance) a réellement débuté à la saison estivale 2019.

Ce site s'étend sur une superficie totale de 3 135 ha, sur les communes de Corte et Venaco, et comprend les hautes vallées de la Restonica et du Verghellu. Situé en plein cœur de la Corse, culminant à quelques 2622 mètres d'altitude au sommet du Monte Ritundu, c'est l'un des massifs les plus vastes de l'île et le second en altitude. Il regroupe la majorité des lacs d'altitude de Corse, et une grande partie de la faune et de la flore remarquables liée aux écosystèmes de montagne. Il représente un territoire écologique cohérent et fonctionnel.



1.2 VALORISER LES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES ET PRÉSERVER LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DE MONTAGNE

RELANCER L'ACTIVITÉ PASTORALE EN ESTIVE

Les équipes du Syndicat mixte du PNRC sont impliquées depuis plus de quarante ans dans le soutien à la transhumance des troupeaux en estive. En 2019, cette implication s'est traduite à travers trois missions et un programme européen :

- Participation aux différents ateliers et groupes de travail sur les estives pilotés par le Comité de Massif de Corse, notamment sur l'élaboration de la Charte des estives, et aux Assises de la Montagne.

- Réhabilitation du site de Bucchinera (plateau du Cuscione) : le comité de gestion de Bucchinera du 27 mai 2019 a fixé la nouvelle vocation de la structure en centre d'accueil pour le pastoralisme et sensibilisation au site sensible. Les procédures de régularisation du foncier et de travaux d'urgence se poursuivent.

- Assistance aux bergers transhumants par rotations d'hélicoptage : depuis 1975, le PNRC mutualise les hélicoptages de début de saison pour les refuges avec des hélicoptages pour les bergers transhumants, en mettant à disposition l'ingénierie nécessaire à l'organisation. Est concerné le transport de charges de première nécessité (aliment pour le bétail, matériel pour l'entretien des cabanes, outils, gaz...) et de produits alimentaires indispensables pour le maintien d'éleveurs en zone de montagne. Durant la période allant du 4 juin au 19 juin 2019, et durant 6 journées les équipes du PNRC ont ravitaillé au total 50 bergeries situées pour la plupart dans son territoire.

- Programme INTERREG METAVIE :

Programme d'échange transfrontalier porté par le Parc naturel régional de Corse en partenariat avec la Toscane (GAL FAR Maremma, Legambiente) et la Sardaigne (GAL Sarcidano) sur les métiers et savoir-faire anciens liés à la transhumance. (c.f P.7)



PROGRAMME DE GESTION DES LACS DE MONTAGNE DE CORSE

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse (SMPNRC) est investi depuis sa création dans la gestion et la préservation des lacs de montagne et des milieux associés. Chaque année, une surveillance accrue ainsi qu'un travail de sensibilisation et d'information du public sont réalisés par les agents



Objectif de cette étude : acquérir des connaissances sur la fréquentation des principaux lacs de montagne afin de mettre en œuvre et/ou adapter les mesures de gestion de ces sites fragiles.

CHIFFRES CLÉS :

- 8 sites d'études
- 3 sites de haute fréquentation
- 177 jours d'observations
- 2 documents d'objectifs Natura 2000
- 1 partenaires (OEC)
- 2 volets d'études

APPROFONDIR LES CONNAISSANCES QUANTITATIVE

Comptage journalier

L'étude quantitative a permis de mettre en évidence les périodes de haute fréquentation (Juillet – Aout), souvent en adéquation avec la période de fréquentation touristique en Corse.

Pour la saison 2019, c'est le lac de Crena qui possède la plus forte moyenne de randonneurs sur la saison avec 186 visiteurs. Il est suivi par le lac de Melu avec une fréquentation de 156 randonneurs puis par le lac de Ninu 105 randonneurs.

En analysant les pics de fréquentation on constate qu'ils ont lieu en début de semaine ; cela pourrait s'expliquer au vu des pratiques de location estivale, avec des turnovers généralement le samedi.

De plus, la population locale considère souvent que ces sites sont trop fréquentés en période estivale et de fait ne s'y rendent pas pendant cette période.

APPROFONDIR LES CONNAISSANCES QUALITATIVES

Enquête de fréquentation

L'enquête de fréquentation nous permet chaque année de nous informer sur :

- La tranche d'âge
- Le lieu de résidence
- La composition des groupes de randonneurs
- Le ressenti sur la fréquentation des sites

Pour la saison 2019 la majeure partie des randonneurs qui fréquente les lacs de Melu, Ninu ou Crena se situe entre 25 et 45 ans Plus de 65% résident en France (Les locaux restent la tranche la moins représentée)

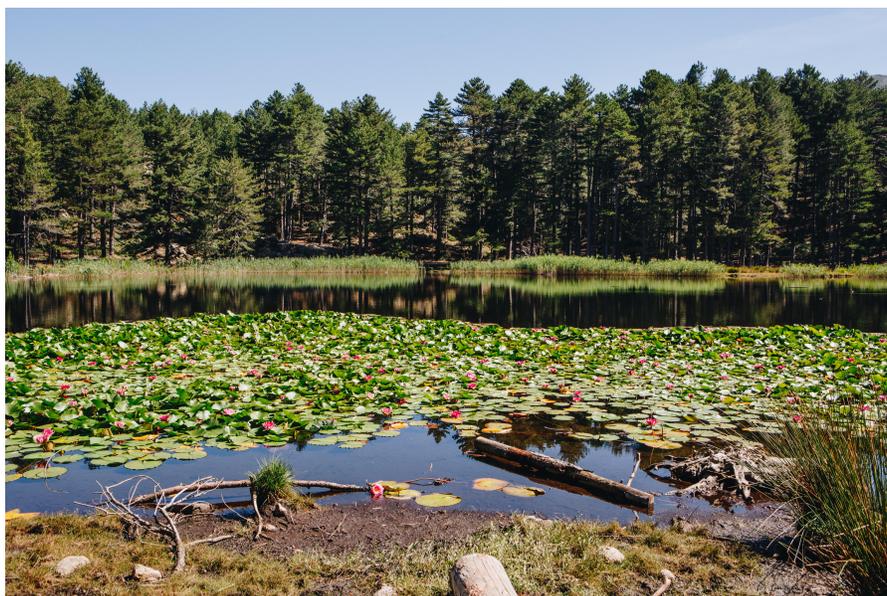
Les familles représentent une majorité de la fréquentation sur les trois sites de l'étude.

Enfin, Sur la saison estivale 2019, la majorité des randonneurs estime la fréquentation des sites largement acceptable, bien qu'ils se situent, chacun, dans un contexte géographique bien distinct.

Le retour des randonneurs quant à la présence d'agents sur le terrain pour faire respecter la réglementation, les renseigner et les sensibiliser à la préservation des sites est plus que positif. De plus, cette présence limite, de fait, les incivilités et les comportements inappropriés.

Ainsi, dans un contexte de fragilisation de ces milieux due aux changements climatiques et d'augmentation de leur fréquentation estivale, la poursuite de cette solide dynamique et l'implication de tous est nécessaire afin de protéger et valoriser ces sites remarquables.

NATURA 2000



« LAC DE CRENA »

Le lac de Crena a été classé en zone Natura 2000 par arrêté ministériel en 2008 et intitulé « FR9402008-Lac de Creno ». De fait, de nombreuses actions sont menées et regroupées au sein d'un Document d'Objectifs (DOCOB) dans le but de préserver la biodiversité exceptionnelle du site.

CHIFFRES CLÉS :

- 2,4 hectares de superficie
- 6,5 mètres de profondeurs
- 1300 mètres d'altitude
- 1 département (Corse-du-Sud)

LES ACTIONS DE GESTION ET DE MISE EN OEUVRE DU DOCOB :

Maintenir et améliorer la qualité des habitats

L'aménagement réalisé en 2016 est considéré comme suffisant pour le maintien du niveau du lac, l'installation de l'échelle limnigraphique est toujours en cours de réflexion, le suivi de la température se fera de manière récurrente en période estivale et ponctuellement hors saison et le suivi photographique des phragmites ne montre pas d'expansion particulière, une veille sera tout de même poursuivie dans les années à venir.

Limiter les impacts anthropiques

La réalisation des aires de repos a été effectuée par les agents du SM PNRC. Les deux arbres abattus en 2018 ont servi à confectionner des aires de pique-nique. Au cours de la saison estivale, nous avons pu constater que les aires de pique-nique ont toutes été utilisées par les randonneurs, limitant ainsi le piétinement des pelouses.

L'année 2019 nous a permis de confirmer l'absence totale de porc sur le site. Cette problématique est considérée comme résolue. Toutefois une veille au niveau de la divagation animale est maintenue sur le site, notamment sur la problématique des bovins.

Action de surveillance et de sécurité

Cette année encore, l'itinéraire bis créé par le CD 2A reste très peu fréquenté par les randonneurs, la signalétique n'ayant toujours pas été mise en place.

Un saisonnier a été recruté sur une période de deux mois afin d'effectuer la surveillance du site. La fréquentation toujours plus importante ainsi qu'un allongement de la période de haute fréquentation a été mis en évidence. De ce fait, elle sera élargie sur une période de trois mois.

Suite à une sortie terrain réalisée avec les membres de l'ONF, huit arbres ont été identifiés comme dangereux.

La Sittelle corse, inféodée aux forêts de Pin Laricio de la chaîne centrale de l'île et plus particulièrement dans les chandelles de ces derniers, est notamment présente sur le site Natura 2000.

En ce sens, un recensement des nids de Sittelle devra être effectué afin de déterminer un potentiel impact sur cette espèce qui représente un enjeu patrimonial prioritaire. Ce recensement, ne pouvant être effectué qu'au cours du printemps, sera réalisé au cours de l'année 2020 en présence d'un ornithologue.

Suivi et amélioration des connaissances

Les stations de droséras présentes sur le site constituent un indicateur de l'état de conservation des pozzines. Cependant, les ilots où la Drosera est implantée étaient, cette année encore, inaccessibles.

Le suivi photographique a été maintenu cette année encore. La récolte des données photographiques sera associée dans le compte-rendu 2020, afin d'avoir plusieurs années de comparaison.

Animation du site et communication

Une distribution de dépliants continue à être effectuée chaque année sur site ainsi que dans les différents points d'informations du SMPNRC. Cette action est également poursuivie à travers des actions de sensibilisation notamment avec des échanges avec le public.

« MONTE RINOSU »

Le site Natura 2000 du Monte Renoso (N° FR9400611) est une Zone Spéciale de Conservation dépendant de la Directive habitats et créée par arrêté du 25 mars 2011.

En 2019, l'animation du site a consisté au suivi des pozzine dans le cadre du programme de surveillance et de gestion des lacs de montagne mené par le PNRC. Effectivement, les pozzine du Renosu sont intégrées à ce programme et font parties des sites remarquables et sensibles où la présence des agents est primordiale pour leur sauvegarde. Lors de ces journées de surveillance, il est effectué un comptage de la fréquentation humaine ainsi qu'un suivi de l'état de la zone. Toutes les informations nécessaires à leur gestion sont également relevées et consignées dans un carnet de bord (présence d'ovins, de porcins, de baigneurs, etc.). L'animation a été restreinte en 2019 au vu de difficultés administratives. Cette dernière sera relancée en 2020.

CHIFFRES CLÉS :

6107 hectares de superficie
8 communes
9 habitats
2 départements corse
12 espèces animales
2 espèces végétales

1.3 ASSURER LA MAITRISE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ACTIVITÉS DE NATURE

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS DES IMPACTS DES ACTIVITÉS MOTORISÉES DE LOISIR

INCITATION DES COMMUNES À RÉGLEMENTER LA CIRCULATION DES VÉHICULES À MOTEURS

Les communes ayant sollicité un accompagnement pour la régulation de la circulation motorisée, et notamment le vote d'une délibération en ce sens, ont bénéficié d'un accompagnement par les services concernés.

ORGANISER LA GESTION DES GRANDS ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

LES MISSIONS HISTORIQUES

ENTRETIEN DES SENTIERS ET DES INFRASTRUCTURES

Les équipes du service Montagne et randonnée assurent l'entretien des sentiers (GR20 et grands itinéraires), les travaux d'entretien et de réparation sur les refuges, ainsi que l'entretien et la réfection des passerelles.

En 2019, de nombreux travaux, allant de l'installation d'auvents de terrasse à la mise en place de chalets pour les gardiens de refuge, en passant par la réfection de sanitaires, ont été menés dans 9 refuges.

Les passerelles de Manganu, Pianellu et Curbali ont fait l'objet de travaux de réfection.



Plusieurs dizaines de kilomètres de sentiers ont été nettoyés, démaquisés et balisés si nécessaire.

ACCUEIL, INFORMATION ET COMMUNICATION

Mise à jour des 2 topo-guides : Topo GR20 « A travers la montagne Corse » N° 067 et Topo « Entre mer et montagne » N° 065, co-édités par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) et par le Parc naturel régional de la Corse – Parcu di Corsica (PNRC). La mise à jour se fait à la fois sur les données cartographiques et sur les données d'hébergement.

Organisation de l'information des randonneurs : Accueil physique dans les locaux du SM PNRC ; Accueil téléphonique ; Traitement des e-mails ; Développement des informations (y compris liées à la sécurité) sur les réseaux sociaux.

Sur les itinéraires, la condition physique nécessaire, la météo et la sécurité, les conditions d'hébergement et les réservations pour les nuitées en refuge.

LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE

LA RÉHABILITATION DES SITES DES REFUGES

En 2019 est lancée la première tranche de réhabilitation, qui concerne les refuges d'Asinau, Ortu di Piobbu et Carrozzu. Compte-tenu de l'enjeu de la construction de ces bâtiments dans des secteurs à haute valeur patrimoniale, le SM a organisé un concours d'architecte pour sélectionner les projets.

En vue des opérations suivantes, les marchés suivants ont également été lancés :

- AMO et MOE réhabilitation refuges de Petra Piana, Prati et Usciolu
- AMO et MOE réhabilitation du refuge de l'Onda
- MOE et études environnementales pour la réhabilitation des refuges d'Ortu, Carrozzu et Asinau

RÉGULARISATION DU FONCIER

La procédure de régularisation du foncier pour les refuges de la première tranche de réhabilitation, Ortu di Piobbu, Carozzu et Asinau, a abouti à la signature de baux emphytéotique de 99 ans pour les deux premiers et 50 ans pour le dernier, avec les communes de Calenzana, Moncale et Quenza. La procédure est en cours pour les refuges de la deuxième tranche : l'Onda (Vivario), Usciolu (Cozzano) et Prati (Palneca). Enfin, même s'il n'est pas concerné dans l'immédiat par une réhabilitation, la concession pour le refuge de Tighjettu a été renouvelée avec la commune d'Albertacce.

ENQUÊTE AUPRÈS DES USAGERS (PROFESSIONNELS ET RANDONNEURS)

Durant l'été 2019, l'accueil d'une stagiaire a permis de mener auprès des publics présents sur le GR20 une enquête sur les attentes en termes d'aménagement des sites et de gouvernance. Si l'enquête a confirmé des données connues par empirisme (notamment sur la pratique persistante du bivouac sauvage et sur la forte proportion de randonneurs inexpérimentés), elle a aussi permis de donner quelques orientations pour la réflexion sur l'aménagement global de futurs sites des refuges : organisation des espaces entre eux, signalisation, services... Elle donne aussi des pistes pour la gouvernance : les démarches entreprises par le PNRC vont dans le bon sens mais les professionnels comme les randonneurs demandent encore plus d'intégration et de coordination entre les différents refuges.

LA GESTION MIXTE ET L'ACCUEIL DES RANDONNEURS

La rénovation du mode de gestion des refuges est une action prioritaire de la nouvelle Charte.

Un travail, mené en collaboration avec les services de l'État a permis de conclure que la délégation de service public était le mode de gestion le plus adapté aux refuges.

Le comité syndical a voté à l'unanimité l'instauration de deux modes de gestion expérimentaux et provisoires :

- Le contrat de gérance qui consiste à confier à un gardien privé la charge de la gestion complète du refuge. Le gardien assure alors non seulement la restauration au sein du refuge mais aussi la gestion et l'encaissement des nuitées réservées sur place. Cette solution est utilisée pour 9 des 15 refuges du Parc.
- La gestion dite « mixte » : un gardien privé est chargé d'assurer la propreté permanente du refuge et de l'ensemble des équipements du site et d'exercer une activité de restauration ; un agent du SM est chargé des missions générales d'accueil et d'information des clients, d'entretien des abords du refuge et des espaces dédiés au bivouac ainsi que de l'encaissement des nuitées réservées sur place. Ce modèle mixte, expérimenté en 2018, est étendu à 6 refuges : Ortu di Piobbu, Carozzu, Manganu, Pietra Piana, l'Onda et Usciolu.

En parallèle le dispositif de formation des agents au BPJEPS Accueil Refuges Parc est renforcé.

Le retour sur expérience montre que cette gestion mixte présente de nombreux avantages :

- Sur le plan financier (forte augmentation des recettes liées à la vente de nuitées en refuge),
- Sur le plan technique (amélioration des conditions d'accueil des randonneurs),
- Sur le plan de la qualification (forte mobilisation des agents tout au long de la saison, mise en place d'une formation gardien de refuge).

Enfin, afin d'améliorer la prise en compte des risques naturels liés aux sites des refuges, une convention a été signée avec Météo France sur la surveillance du manteau neigeux des massifs montagneux et la prévention du risque avalanche.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES SITES DES REFUGES

- Mise en place d'un équipement photovoltaïque au refuge de l'Onda
- Réalisation des diagnostic et schéma directeur eau et assainissement dans les refuges
- Installation de toilettes sèches refuge d'Usciolu

Depuis les années 2012/2013, trois muletiers ont en charge la récupération des déchets sur 12 des refuges de montagne situés sur l'itinéraire du GR 20 ainsi que leur acheminement jusqu'aux sites de traitement du Syvadec (Vico, Corté, Viggianello) pour la période estivale de juin à octobre. Dans les centres de traitement, les ordures sont triées et pesées par catégorie (verre, emballages et ordures ménagères). Les tickets de pesée nous parviennent au fur et à mesure de la saison. Seules les ordures ménagères sont facturées.

Mise en place d'une convention avec le Syvadec pour la prise en compte du traitement des déchets triés issus des refuges du GR20 et nouvelles modalités pour l'amélioration du tri des déchets issus des refuges : la part de tri a augmenté de 30%.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) POUR L'APPROVISIONNEMENT DES REFUGES

Le SM est porteur d'un PAT destiné à développer l'approvisionnement en produits locaux des refuges situés le long du GR20, à travers les actions suivantes :

- Mettre en réseau les acteurs
- Valoriser les produits locaux et développer les circuits courts
- Anticiper les besoins en produits locaux
- Développer une économie locale pour les villages adjacents au tracé du grand itinéraire du GR20

La première phase est une étude des potentialités et opportunités de mise en place de plateformes alimentaires qui permettraient aux refuges du GR20 de s'approvisionner en productions locales. La finalité de ce diagnostic est d'identifier les professionnels du domaine et les projets afin de développer une stratégie, notamment de développement commercial. La mise en place de ces plateformes interviendra lors d'une deuxième phase.

CADRAGE DES COURSES PÉDESTRES

Afin de prévenir l'impact des courses (en augmentation) sur le GR20 et les grands itinéraires, chaque organisateur est incité à signer une convention de cadrage administratif et technique. La première convention de ce type a pu être signée en 2019.

ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

Mieux faire connaître les richesses naturelles et culturelles aux différents publics est une des conditions d'une protection et d'un développement équilibré et maîtrisé.

Former et informer la jeunesse à la protection de l'environnement est une mission des Parcs et l'intervention en milieu scolaire, est au cœur du métier des animateurs au PNRC.

Le Pôle Education à l'Environnement et Sensibilisation des Publics travaille sur des thèmes liés directement aux actions menées par les agents du syndicat mixte (Cerf de Corse, Gypaète barbu, Balbuzard pêcheur, montagne...) mais aussi sur des sujets sensibles tels que la fragilité des espèces (Grand dauphin, Mouflon de Corse, Mérou, Sittelle de Corse, Truite macrostigma...), des espaces (lacs, réserves...) et tout ce qui touche au patrimoine culturel de la Corse (patrimoine bâti, histoire, gastronomie, savoir-faire ancestraux...).

Les animateurs interviennent dans tous les établissements scolaires du territoire mais également sur un périmètre « hors parc » ; les programmes se font en partenariat avec les enseignants et sont adaptés à tous les niveaux de la maternelle au lycée.

Le milieu scolaire n'est pas le seul domaine d'intervention des animateurs, afin de sensibiliser un plus grand nombre de personnes (habitants et visiteurs), ils participent à de nombreuses manifestations et foires rurales (sur le territoire et « hors parc »).

En fonction du site et de la demande, ils proposent des animations (expositions commentées, projections, débats, conférences, caméra sous-marine etc.) et diffusent différents supports de sensibilisation (dépliants, brochures, affiches, marque page...).

Tout en mettant en avant les missions et actions du Parc, les sujets correspondent aux thèmes des manifestations.

Le pôle Education à l'Environnement et Sensibilisation des Publics gèrent 4 structures d'accueil :

A Casa di a Natura à Vizzavona, A Casa di u Mele à Murzu, Le Village des Tortues à Moltifau et A Casa Marina à Galeria.

A CASA DI A NATURA A VIZZAVONA (COMMUNE DE VIVARIU)

Agri' gusti

A Casa di a Natura a reçu les « Jeunes Agriculteurs de Corse » et leurs partenaires pour la 3ème édition de la journée du goût avec Agri' Gusti.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du « Programme National pour l'Alimentation ». Les scolaires ont également participé à un rallye nature au cœur de la forêt encadré par les agents du Parc.

PROGRAMME INTERREG METAVIE

Le 23 décembre s'est tenue à la Casa di a Natura, la première journée de formation dans le cadre du programme INTERREG METAVIE concernant les métiers et savoir-faire anciens liés à la transhumance.

Il s'agit d'un programme d'échange transfrontalier porté par le Parc naturel régional de Corse en partenariat avec la Toscane (GAL FAR Maremma, Legambiente) et la Sardaigne (GAL Sarcidano).



TROPH'ENERGIES

L'Agence d'Urbanisme de la Corse, dans le cadre de sa politique en faveur de la transition énergétique, organise tous les ans un concours régional afin de récompenser des projets dans le secteur du développement des énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie, de l'amélioration de la qualité de l'air et/ou de la mobilité durable. En 2019, la Casa di a Natura s'est inscrite dans la catégorie "collectivités". Grâce à cela, le syndicat mixte du PNRC a été primé avec une récompense de 10 000€ pour son projet de rénovation énergétique de la Casa.

AXE 2

I PAESI E A CAMPAGNA LES VILLAGES ET LE RURAL

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

2.1

Bâtir une économie durable valorisant les ressources

2.2

Construire un projet social durable

2.3

Préserver et valoriser les paysages et le patrimoine naturel et bâti

2.1 BÂTIR UNE ÉCONOMIE DURABLE VALORISANT LES RESSOURCES

ACCOMPAGNER ET EXPÉRIMENTER AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Dans le cadre de la mise en réseau d'acteurs pour la valorisation des productions, les équipes du Syndicat mixte ont participé à diverses rencontres et travaux :

- Séminaire du Fonds conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine Tourisme durable et solidaire au service des populations (Tanger) : échanges et retours d'expérience dans le domaine du tourisme durable, projets de coopération
- Mise en place du GAL Castagniccia Mare e Monti et participation au jury pour la sélection des projets
- Participations aux travaux du PETR Balagne 2019 dans le cadre de la mise en place de son schéma de développement
- Echange international avec le Québec : sur le thème de l'autonomie alimentaire d'une île qui importe près de 75% de son alimentation et qui est confrontée à une saisonnalité dans la demande, le SM PNRC construit des projets (Projet Alimentaire Territorial, plateforme collective ou plateformes micro localisées, actions collectives d'animation – promotion, plan de déplacement circuits courts, productions locales optimisées) visant à valoriser de la manière la plus durable la production agro-alimentaire tout en optimisant l'accès à ces productions pour les acteurs locaux. Le Québec a développé déjà de nombreux projets et des coopérations sont possibles, au-delà de l'échange d'expériences.

Aide et accompagnement des porteurs de projets dans le cadre des dispositifs d'aides existants : 7 projets ANAH/OPAH, 3 projets ADC/ATC/ODARC (hôtels), 2 projets ADC/ADEC.



Le SM du PNR de Corse représenté pour cette mission par son Président Jacques COSTA

PÉRENNISER LES SAVOIR-FAIRE LIÉS À L'EXPLOITATION DES RESSOURCES LOCALES

VALORISATION DE PRODUCTIONS ISSUES DU TERRITOIRE PAR LA MARQUE VALEURS PARC

La marque « Valeurs Parc », créée par la Fédération des Parc naturels régionaux est un outil de promotion mais également de progression qualitative des produits grâce aux cahiers des charges co-construits. La relance du déploiement de la marque sur le PNRC a commencé fin 2019 avec le recrutement d'une chargée de mission. Compte-tenu des enjeux du territoire et de la structuration des filières, le choix des premiers travaux dans ce sens se sont portés sur l'agro-alimentaire, et notamment le miel, les productions castanéicoles et les productions fromagères.

Soutien aux filières de l'économie agricole traditionnelle.

PROJET SEMENCES ANCESTRALES

Les actions menées en Corse ont permis de prendre conscience de la richesse de la biodiversité insulaire et de sa fragilité. Par exemple, il ne reste aujourd'hui qu'une vingtaine de variétés de fruits. Les détenteurs des savoirs faire et techniques de culture de ces semences sont essentiels à la perdurance dans le temps de ces espèces végétales. La sauvegarde est à la fois scientifique et sociale. Des lieux existent en Corse, propice à la mise en place de vergers conservatoires, qui doivent être entretenus par des personnes ayant les connaissances et savoirs.

Objectifs : - Sauvegarder le patrimoine végétal et la culture qui entoure ces semences, notamment par la connaissance (recensement scientifique).

- Transmettre les savoirs et savoir-faire aux jeunes générations.
- Réintroduire les semences dans les circuits économiques.

Dans ce cadre, des semences et greffons ont été confiées à l'association Les jardins d'Aghione.

PROGRAMME EUROPÉEN ECOCHESNUT



Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Corse s'est engagé dans le projet européen Erasmus « EcoChestnut » aux côtés de la Coopérative d'activités et d'emploi Petra Patrimonia Corsica. Le projet « EcoChestnut » est un programme participatif et intégratif de l'ensemble de la filière, qui propose un processus de formation professionnelle innovant destiné à soutenir le développement de la production de châtaignes biologiques en Europe.

Promotion des sports de nature :

La 35ème édition du salon « Destination Nature » à Paris a mis la Corse à l'honneur ; le PNRC était présent, aux côtés de représentants de l'OT de Corte et des gérants de gîtes, pour faire la promotion des randonnées itinérantes auprès de plus de 900 visiteurs venus visiter le stand.

Les équipes du PNRC ont également travaillé avec l'Office de Tourisme « Centru di Corsica » et par l'Association des commerçants de la ville de Corte pour l'organisation d'un Salon de la Montagne à Corte.

DÉVELOPPER LE TOURISME CULTUREL

Sollicités par la municipalité d'Alando, les services des pôles Valorisation des territoires et Conservation des Patrimoines ont travaillé à des pistes pour une future valorisation du couvent, autour de l'accueil de différents publics et de son insertion dans un réseau de couvents au long passé.



PARTICIPER À LA REVITALISATION DES TERRITOIRES

PROJETS D'INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

- Comité de massif, commission numérique
- Participation aux réunions du groupe de travail « aménagement numérique » concernant l'élaboration et l'application du schéma directeur territorial d'aménagement numérique.
- New deal mobile
- Participation aux réunions de l'équipe projet sous l'impulsion des services de l'Etat (Préfecture) et de la CdC.

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE (CEP)

Le dispositif de Conseil en Energie Partagée est un service de proximité développé avec le soutien de l'ADEME et co-financé par l'Agence d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse qui mutualise les compétences d'un conseiller spécialisé au sein de la structure porteuse du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse et à destination de l'ensemble des collectivités adhérentes à la structure, soit 178 communes et 12 EPCL, pour trois années (2019 à 2021)



LES MISSIONS DU CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGÉ (CEP) :

- Faire l'inventaire des consommations énergétiques
- Proposer conseils et optimisations énergétiques
- Faciliter l'intégration d'énergies renouvelables
- Faire connaître les aides financières
- Accompagner les collectivités dans le montage de dossier

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

Sept communes ont sollicité les services du CEP en 2019. Pour toutes les communes, un diagnostic des consommations énergétiques a été réalisé avant d'apporter un conseil et/ou une assistance technique, selon les demandes des municipalités et en fonction des travaux déjà réalisés.

PIANELLO

101 habitants, Corse du sud

Les propositions d'améliorations avec les indications des gains attendus

Sur la base d'une pré étude de faisabilité avec des scénarios de travaux différents pour la rénovation des R+1 du bâtiment mairie et du bâtiment salle des fêtes en logements communaux, réalisée par le CAUE2A, il a été conseillé à la municipalité de faire le choix du scénario de rénovation qui permettait d'atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation. En effet, le niveau BBC rénovation permettra des gains énergétiques 4 fois plus importants par rapport à un scénario minimum de rénovation pour un surcoût initial allant de 4 000 € à 7 000 € par bâtiment. Le conseil a aussi porté sur les matériaux à privilégier lors de la rénovation de bâtiments anciens en expliquant l'avantage des matériaux biosourcés.

La rénovation de l'éclairage public qui sera prise en compte par le syndicat d'énergie permettra à la commune de réaliser jusqu'à 50 % d'économies d'énergie sur ce poste de consommation et près de 40 % de gains énergétiques sur le bilan énergétique global annuel.

Le suivi des actions

Le dossier de rénovation énergétique des logements au niveau BBC a été validé par le conseil municipal et la commune va candidater dans les mois à suivre à l'appel à projets « Bâtiments - Rénovations globales BBC ou BBC-compatibles ». L'accompagnement se poursuivra lors de la phase étude du projet sur le choix des matériaux et des procédés de rénovation.

GUAGNO

157 habitants, Corse du sud

Les propositions d'améliorations avec les indications des gains attendus

La commune a délégué sa compétence en éclairage public au syndicat d'énergie de la Corse-du-Sud. Ainsi lorsque l'opération de rénovation de l'éclairage public sera menée, les consommations de ce poste pourraient diminuer de moitié et faire ainsi diminuer de 30 % les consommations annuelles globales de la commune.

Concernant le patrimoine bâti, il a été conseillé à la commune d'entreprendre une rénovation énergétique de la mairie et du logement communal, très peu performants. Le potentiel d'économie d'énergie sur le gîte est moindre, le bâtiment étant peu utilisé et surtout hors saison de chauffe, la préconisation se limite au remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire actuel par une production solaire qui permettrait un gain de 60 % sur les consommations annuelles du bâtiment.

La CEP a rempli la partie technique du dossier de demande de subvention et a établi un devis pour une étude thermique des deux bâtiments.

CASALTA

52 habitants, Haute-Corse

Les propositions d'améliorations avec les indications des gains attendus

Globalement et tous postes de consommation confondue, cette commune est peu consommatrice en énergie et donc les potentiels de gains énergétiques sont faibles. Néanmoins, le bâtiment regroupant la mairie et le logement communal date de 1958 et n'a jamais été rénové, il est vieillissant et peu confortable pour les occupants. Des scénarios de rénovation ont été proposés, permettant d'atteindre jusqu'à 60 % de gains énergétiques et un confort optimisé pour un investissement de départ limité pour la commune.

Le suivi des actions

Le dossier a été mis en sursis car il y a d'autres travaux extérieurs plus urgents pour la commune.

SAN LORENZO

140 habitants, Haute-Corse

Les propositions d'améliorations avec les indications des gains attendus

La rénovation de l'éclairage public va permettre à la commune de réaliser près de 60 % d'économie d'énergie sur ce poste. La commune a pour projet de transformer la partie salle des fêtes en restaurant scolaire qui serait également ouvert à tous les publics pendant les week-ends et pendant les vacances scolaires. Le bâtiment salle des fêtes/logements est un bâtiment énergivore et très peu confortable et le potentiel d'économie d'énergie après une rénovation au niveau BBC est de près de 70 % pour les locataires, comme le montre la pré étude de faisabilité. Le projet a été confié à un maître d'œuvre.

Le suivi des actions

L'accompagnement se poursuivra lors des rencontres avec le maître d'œuvre.

EVISA

213 habitants, Corse du sud

Les propositions d'améliorations avec les indications des gains attendus

La rénovation de l'éclairage public par le syndicat d'énergie de Corse-du-Sud permettra à la commune de réaliser au moins 60 % d'économie d'énergie sur ce poste et plus de 20 % de gains sur le bilan énergétique global.

La pré étude de faisabilité sur la rénovation du bâtiment le plus consommateur en énergie (mairie-école) permettrait de réaliser plus de 60 % de gains énergétiques annuels sur ce bâtiment et 15 % d'économie d'énergie sur le bilan global. De plus le confort pour les usagers et pour les locataires serait nettement amélioré.

Par ailleurs, j'ai fait une proposition d'installation photovoltaïque en toiture du bâtiment communal car celui-ci est bien exposé et présente une surface importante. Dans le cas d'un scénario de revente, l'opération serait rentabilisée en 15 ans sans aide financière avec des revenus annuels de 1 800 € pendant 10 ans après rentabilisation. Dans le cas d'une autoconsommation, le projet serait rentabilisé en 14 ans et la commune économiserait ensuite 1700 €/an d'électricité sur la consommation du bâtiment.

Le suivi des actions

L'accompagnement va se poursuivre en tant qu'assistant à maître d'ouvrage, ainsi que comme conseil technique pour des projets de création d'ateliers pour les artisans où il souhaiterait intégrer des énergies renouvelables.

PERI (PROJET MENÉ EN COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS DE PAOLI TECH)

1635 habitants, Corse du sud

Les propositions d'améliorations avec les indications des gains attendus

La rénovation de l'éclairage public qui sera prise en charge par le syndicat d'énergie de Corse-du-Sud permettra de réaliser plus de 40 % de gains énergétique sur le bilan global de ma commune.

La rénovation du bâtiment mairie-école permettra à la commune d'obtenir un double gain, le premier pourrait représenter jusqu'à 60 % d'économie d'énergie sur le bâtiment et le second n'est pas chiffrable mais il concerne le confort des occupants qui est actuellement très mauvais. Enfin, la rénovation des logements actuellement inoccupés permettra à la commune d'encaisser des revenus supplémentaires dus aux loyers tout en permettant aux ménages l'accession à des logements optimisés au niveau du confort et en garantissant des charges énergétiques limitées.

Le suivi des actions

L'accompagnement du projet se poursuivra lorsque le choix du scénario retenu aura été fait en conseil municipal.

PRUNELLI DI FIUM'ORBÙ

Le projet concerne la couverture en ombrières solaires du parking de la cité scolaire du Fiumorbu (collège et lycée). La surface disponible pour l'installation des panneaux est de 7 000 m². Des premiers éléments leur ont été présentés, sur la puissance possible, la rentabilité, les démarches administratives et les possibilités de financement :

Autres actions engagées au cours de l'année 2019

- Réalisation d'une pré étude de faisabilité sur la rénovation complète de la sous-préfecture de Sartène, comprenant des bureaux et des logements ; contact pour une seconde étude d'opportunité sur la mise en place d'une chaudière biomasse.

- Projet collaboratif avec les étudiants de Paoli Tech, associés à la mission réalisée pour la commune de Peri. L'exercice s'est voulu complet dans l'accompagnement d'une commune et a consisté à :

- Se rendre sur place pour d'une part de recueillir l'ensemble des factures énergétiques et des informations nécessaires pour établir le bilan énergétique de la commune et d'autre part visiter le bâtiment afin de relever les éléments essentiels à l'établissement de l'état des lieux
- Réaliser un modèle théorique du bâtiment au plus proche de la réalité à partir d'un logiciel de simulation thermique dynamique (pléiades)
- Simuler différents bouquets de travaux, en faire l'analyse chiffrer l'investissement pour chacun et les gains générés (énergétiques, environnementaux et financiers)
- Rédiger un rapport de pré étude de faisabilité regroupant l'état des lieux, le profil énergétique du bâtiment, les propositions de solutions et leur comparaison
- Présenter leur travail devant un élu de la commune et argumenter les différents scénarios

RELAMPING DE LA CASA DI A NATURA À VIZZAVONA

Le bâtiment de la Casa di a Natura, dédié à l'accueil de groupes autour de la sensibilisation à l'environnement, a bénéficié d'une rénovation énergétique globale du bâtiment a été engagée en 2018 et financée dans le cadre du PRODEME. Les luminaires intérieurs n'avaient pas été intégrés aux travaux ; il a donc été réalisé un état des lieux des luminaires existants et des besoins en éclairage puis une simulation du remplacement afin de connaître les gains générés (économies et éclairage). Grâce aux aides agir plus qui couvrent près de 75 % de l'investissement, l'opération sera rentabilisée en 3 ans.

2.2 CONSTRUIRE UN PROJET SOCIAL DURABLE

SOUTENIR LA CAPACITÉ DES TERRITOIRES À GÉNÉRER DU LIEN SOCIAL

INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Recueil vidéo de témoignages (anthropologie cinématographique) : 50 heures d'entretiens filmés durant l'année, en Balagna, Castagniccia, Centru di Corsica, Fium'Orbu, Gravona, Niolu, Prunelli et Taravu.

Par ailleurs, le travail se poursuit sur le fonds audio et vidéo : classement de la collection, dérushages et transcriptions, transfert et numérisation. La transcription permet notamment de publier des livrets re prenant les vidéos Parolle d'eri ; les n°5 et n°6 ont été finalisés. Ce travail est mené en partenariat avec l'association Omi à Lochi, la Collectivité de Corse et le ministère de la Culture (Délégation générale à la langue française et aux langues de France).

PROJETS SCOLAIRES FÉDÉRATEURS AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une journée consacrée à l'archéologie (approche du métier de l'archéologue : utilisation du bac et du matériel à fouille) a été organisée à l'école primaire de Ponte Leccia (105 élèves sensibilisés dans le cadre de la Festa di a nazione). Deux interventions ont également permis de faire découvrir aux scolaires un ancien chemin muletier reliant le village de Carbuccia à Peri, qui traverse de nombreux éléments patrimoniaux (charbonnière, aire de battage, fours à tuiles et à briques ...) ainsi qu'une forêt millénaire de chênes.

PRÉSERVER LES PAYSAGES RURAUX ET LE CARACTÈRE PATRIMONIAL DES VILLAGES

ATLAS DES VILLAGES

En 2019 s'est déroulé le troisième stage relatif à l'élaboration de l'Atlas des villages.

Ce projet d'atlas, sur le principe de l'Atlas des paysages (réalisé par la DREAL), vise à être à la fois un outil de connaissance sur les formes urbaines des villages du territoire du PNRC, par zonages de similarités, et une boîte à outils pour envisager l'avenir en termes d'aménagement, intégrant la dimension de l'appropriation citoyenne, pour les communes.

Les stages effectués ont permis de tester des méthodologies d'analyse pour construire un cahier des charges ; l'atlas complet serait ensuite mené par un prestataire, sur la base de ce cahier des charges.

Le stage de 2019 s'est porté sur le village de Moltifau et il a intégré, en plus de l'analyse définie lors des précédentes missions, une phase de concertation avec la population et notamment les enfants scolarisés sur la commune.

DIVERS

Participation à la journée de formation de la Fédération des PNR sur la pollution lumineuse, dans l'objectif d'accompagner les collectivités locales de notre territoire vers la valorisation du paysage nocturne.

Elaboration d'un projet d'Observatoire photographique du paysage en lien avec la Fédération des PNR et notamment un projet de thèse

Extrait des prescriptions proposées :

Organisation du séminaire conjoint des commissions Urbanisme – paysage / Climat – énergie de la Fédération des PNR au PNRC

Une autre vie s'invente ici

Journées d'échange communes Energie Climat et Urbanisme et Paysage
Les enjeux de mobilité dans les Parc naturels régionaux au cœur d'une stratégie d'aménagement durable

Accoutume (2 ans)
Intégrer les problématiques dans le paysage
Les problématiques du village ont souvent un impact très négatif sur le paysage elles sont liées sur des déplacements ou des lieux qui donnent une image négative du territoire, ainsi qu'à l'impact du village. Leur impact sur le paysage pourrait être diminué en mettant en place des solutions plus collantes et efficaces : reconnaître en cartographiant la présence des problématiques à la végétation ou la construction de murs en pierre.

Volonté les points de vue qui maintiennent les relations du village avec son environnement
Le village a plusieurs points de vue sur le village environnant, ainsi que sur les communes voisines de Popolonia. Ces points de vue pourraient être valorisés de plusieurs manières :
- à travers l'ajout de bancs, qui permettraient d'observer les points de vue d'un point de vue différent ;
- en mettant des tables d'observation, voire des panneaux d'information, qui renseignent les visiteurs sur les éléments patrimoniaux ou remarquables depuis le village (comme par exemple, le couvent de Casifera ou les Algues de Popolonia).

PROGRAMME
4, 5, 6 décembre 2019
CORSE

Logo de la Fédération des PNR de France et du Parc naturel régional de Corse.

2.3 PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI



PROGRAMME DE CONSERVATION DU CERF DE CORSE

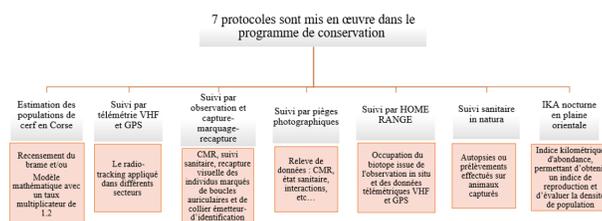
Pour rappel, en 1975 le PNRC lance le programme de réintroduction du cerf corso-sarde. En tout 320 animaux ont été réintroduits en 19 ans (de 1998 à 2017) sur 5 secteurs géographiques du PNRC.

Aujourd'hui les objectifs de réintroduction du cerf de Corse ont été atteints. Les perspectives ne seront donc pas basées sur une problématique de relâcher mais plutôt sur un suivi scientifique des populations et une gestion fine de l'espèce.

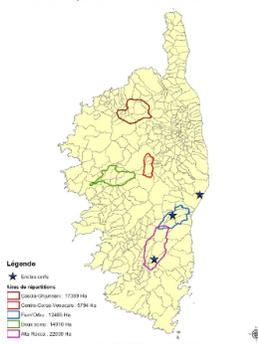
Le suivi de l'espèce montre une croissance rapide de la population in natura. Deux secteurs peuvent être considérés comme sensibles à la présence du cerf et son impact sur les parcelles agricoles (voire sur les jardins)

Aujourd'hui 3 possibilités sont présentées :

- Se satisfaire de la situation actuelle.
- Demander le classement en espèce protégée nationalement.
- Déclasser le cerf de Corse de l'Annexe IV de la Directive « habitats » et mettre en œuvre un plan de chasse.



Aire de répartition et enclos cerfs de Corse 2019



De septembre 2012 à février 2019, le programme de conservation du Cerf de Corse était inscrit dans le cadre d'un programme LIFE+ « One deer two islands » transfrontalier entre la Sardaigne, la Corse et l'Italie. Il s'agit d'un programme de conservation et de recherche. Ce programme LIFE+ est aujourd'hui achevé et l'ensemble des actions prévues ont été réalisées avec succès. A présent, la dynamique d'étude et de suivi de l'espèce doit être maintenue dans le cadre d'un programme post-LIFE.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ESTIMÉE

On constate pour l'année 2019, 3618 cerfs estimés par modèle mathématique contre 1950 pour l'estimation par recensement du brème.

Les deux chiffres constituent une fourchette dans laquelle se situe la réalité du nombre de cerfs.

Le nombre réel d'animaux se situe donc entre 2000 et 3500 pour l'année 2019.

RÉSULTATS DES PROTOCOLES DE CONSERVATION

- 372 observations in natura réalisées (3 animaux sont retrouvés morts in natura)
- 3 nouveaux secteurs équipés de pièges photographiques
- Plus de 830 observations recapture visuelle (1 daguet et 1 biche capturée)
- L'évaluation des dégâts sur certaines parcelles agricoles
- Un relevé de l'occupation du biotope
- Un indice kilométrique d'abondance (une moyenne de 36.4 animaux observés durant les 5 missions et un ratio moyen de 0.60 faons par biches. Soit un IKA moyen en 2019 de 1.65 cerfs par kilomètres)
- La gestion des trois enclos d'élevage
- La poursuite des partenariats.
- Des actions d'animation et de sensibilisation = interventions grands publics ainsi qu'en milieu scolaire sont effectuées par le service éducation à l'environnement
- 5 agents sont en charges de cette mission plus 1 à temps partiel entre le cerf et le mouflon

L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DES PUBLICS

Dans le cadre du programme de conservation du cerf de Corse le Pôle Education à l'Environnement et Sensibilisation des Publics

Interventions auprès du grand public ainsi qu'en milieu scolaire avec différents outils

- Participation à la Fête de la science
- Participation à A Fiera di a castagna à Bucugnà. Cette année le stand était consacré au cerf.
- « U bramitu di u cervu » (écoute du brame), ces soirées grand public ont été renouvelées et se sont déroulées au mois de septembre dans les régions concernées par les lâchers de cerfs



SUIVI ET CONSERVATION DES POPULATIONS DE TORTUES D'HERMANN

La tortue d'Hermann est une espèce protégée au niveau international (Convention de Washington et Berne), au niveau européen (Directive Habitats Faune Flore) et au niveau national (arrêté ministériel du 19 novembre 2007). L'espèce est confrontée à un risque élevé d'extinction.

Les mesures mises en œuvre pour préserver l'espèce depuis une vingtaine d'années n'ont pas permis d'enrayer le processus de déclin qui est dû à des causes multiples :

- Perte, fragmentation et dégradation des habitats
- Pratiques agricoles ou forestières
- Incendies
- Prélèvement illicite d'individus
- Prédation
- Introduction d'espèces

LE VILLAGE DES TORTUES À MOLTIFAU

Ce centre de protection de la tortue d'Hermann a un double objectif : élever un groupe de tortues placées en semi captivité et mener une campagne d'information auprès du grand public, des scolaires sur l'espèce, son mode de vie, ses exigences écologiques et les moyens de la préserver.

Une demande de financement pour des travaux relatifs à la réhabilitation du village des tortues a été déposée auprès des services de l'Office de l'Environnement de la Corse.

En effet, suite aux intempéries de ces dernières années, le toit, vétuste, présentait des infiltrations d'eau. Il convenait donc de rénover cette toiture, de changer toutes les ouvertures du local d'accueil, de l'équiper d'un climatiseur et de réhabiliter le toit terrasse du local du gardien situé sur le site et de poser une nouvelle fosse septique.

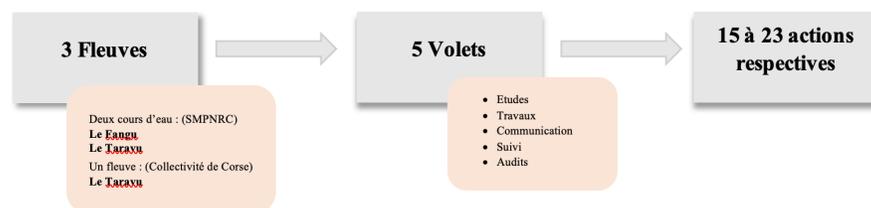
Cette année, les agents sont partis en formation au Village des Tortues de Carnoules en vue de la préparation du capacitaire d'élevage. Le cabinet vétérinaire du Golo a effectué le marquage des tortues et nous avons procédé à leur enregistrement sur l'application IFAP. Une demande de financement pour des travaux relatifs à la réhabilitation du village des tortues a été déposée auprès des services de l'Office de l'Environnement de la Corse.



LE PROGRAMME DE GESTION DES RIVIÈRES SAUVAGES DE CORSE

Le programme de gestion des rivières sauvages de Corse a pour but d'assurer la préservation et la valorisation des cours d'eau en bon état de fonctionnement écologique (depuis 2013).

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Corse (SMPNRC) est en collaboration avec le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages (FCRS) au niveau national pour ce programme.



RAPPEL 2018

Labellisation des deux cours d'eau avec la réalisation des audits AFNOR. Ces derniers ont permis l'attribution du label « Sites Rivières Sauvages » au niveau 2,5 pour le Fangu et 3 pour Travu pour une durée de quatre ans.

Durant l'année 2019, la chargée de mission s'est investie dans la réalisation des missions suivantes :

- Le secrétariat technique et administratif du programme « Rivières Sauvages »
- La coordination et le suivi des projets de labellisation mis en œuvre sur le territoire du PnrC.
- La mise en œuvre et le suivi des actions des programmes d'actions.

Suite à la labellisation nationale, les cérémonies de labellisation de ces deux fleuves ont été planifiées et se sont déroulées le 20 Juin pour le Fangu et le 21 Juin pour le Travu.

La sensibilisation des plus jeunes à la protection de l'environnement et plus particulièrement de la ressource en eau est primordial afin d'en faire des éco acteurs. Dans ce sens, l'école primaire de Galeria a été associée à ces cérémonies.

Le PnrC a vocation à être un coordonnateur des programmes et actions qui se déroulent sur son territoire dans son domaine d'intervention. Dans ce cadre, il apporte un appui technique au porteur de projet et recherche des cours d'eau aux potentialités sauvages permettant une labellisation.

Ainsi, deux nouveaux cours d'eau ont fait l'objet de démarches dans ce sens en 2019. Le premier se situe sur le département de la Haute Corse et constitue un affluent du Fium'Orbu : le Varagnu.

Le second cours d'eau se situe sur la façade Ouest du département de la Corse du Sud, il s'agit du Porto.
Dans le cadre de l'évaluation de l'impact de la labellisation sur les deux bassins versants, actions qui rentrent dans le volet suivi des programmes d'actions, une réflexion a été entamée sur des outils permettant de quantifier la fréquentation estivale

Pour plus d'informations, le site national de Rivières Sauvages a été complété avec le descriptif de chaque cours d'eau et les programmes d'actions associés. Les liens d'accès au site sont les suivants :

<https://www.rivieres-sauvages.fr/le-travu>

<https://www.rivieres-sauvages.fr/le-fangu>

Tout au long de l'année, de nombreux échanges sont effectués avec l'animatrice du FCRS pour effectuer le suivi des dossiers du Fangu et du Travu. Ils permettent également de faire des points d'actualités sur les évolutions du programme « Rivières Sauvages » au niveau national, du réseau des Rivières Sauvages labellisées mais aussi sur les autres cours d'eau labellisés ou candidats au label.

LE CONTRAT DE RIVIÈRE DU FANGU

Durant l'année 2019, la chargée de mission s'est investie dans la réalisation des missions suivantes :

- L'animation et le secrétariat technique et administratif du contrat de rivière
- La coordination et le suivi des actions du contrat de rivière

Le Contrat de rivière du Fangu, approuvé en Comité de bassin le 10 décembre 2012 et mise en oeuvre depuis 2013, est arrivé à son terme en fin d'année 2018.

Ces actions ont pour objectifs la protection et la gestion durable de la ressource en eau, la lutte contre la pollution et la préservation de la biodiversité.

Après un diagnostic des cinq années de mise en oeuvre du Contrat, un bilan technique et financier a été établi afin de recenser les actions qui n'avaient pas abouti sur la période 2013-2017 et qu'il était possible de relancer.

Les actions sous maîtrise d'ouvrage du SM PnrC ont fait l'objet d'un suivi régulier.

Concernant l'étude hydrobiologique du Fangu, elle a été relancée en 2018. Son objectif consiste à l'évaluation de la qualité hydrobiologique du Fangu grâce à l'analyse de prélèvements de faune benthique. Ces prélèvements doivent être réalisés sur trois sites différents avant et après la saison estivale.

Les prélèvements d'après saison n'ont pas pu être réalisés au vu des conditions météorologiques particulières et des nombreuses crues qui ont eu lieu dans le Fangu.

Il a été décidé que l'étude ne serait pas relancée en 2019 au vu des complexités administratives.

Afin d'utiliser les données des prélèvements d'avant saison, il a été convenu avec l'ensemble des partenaires que le bureau d'études établisse une liste exhaustive des espèces trouvées.

Concernant le programme de communication du contrat de rivière, il a été revu à la baisse lors de discussion avec les membres du comité de rivière. Il a été acté que seule la réalisation de plaquettes de communication serait réalisée. Ces dernières concerneront le bilan du contrat et seront réalisées une fois que l'ensemble des actions de l'avenant seront terminées.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'eau à travers les travaux de lutte contre la pollution, deux actions ont été inscrites dans l'avenant et sont en cours de réalisation :

- A1-1 : Programme de réduction des entrées d'eau claires parasites sur le réseau d'assainissement collectif de Galeria.
- A1-2 : Mise en conformité de la station d'épuration de Galeria et adaptation à la charge polluante entrante.

Plusieurs réunions ont permis de réajuster et réévaluer ces actions en fonction des nouveaux besoins et contraintes du territoire pour permettre un traitement optimal des effluents de l'assainissement collectif (réseau et STEP).

L'optimisation de la gestion de la ressource a permis d'atteindre l'objectif prioritaire de partage de la ressource en eau entre les différents usages. La mise en place d'actions telles que le remplacement de compteurs particuliers, l'ajout de compteurs de secteurs sur le réseau ou la recherche de fuites, ont permis la diminution de la pression de prélèvement sur le milieu naturel grâce à l'amélioration du rendement des réseaux d'eau potable des deux communes.

Pour exemple, le rendement de la commune de Galeria est passé de 20 % à 70 % entre 2013 et 2018.

Un suivi mensuel des compteurs de sectionnement est réalisé afin d'identifier rapidement les secteurs fuyards et de diminuer la quantité d'eau perdue. Cela permet également d'effectuer un suivi du rendement du réseau AEP (Alimentation en Eau Potable).

Dans le même objectif, l'étude de la nappe alluviale du Fangu s'est poursuivie. Le suivi du bureau d'étude a été effectué ainsi que la coordination entre les différents acteurs de cette action.

ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

INTEGRATION DE LA COMMUNE DE PERI DANS LE PERIMETRE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE

A la demande de M. Xavier Lacombe, maire de Peri, le Pôle Education a organisé une journée pour la population afin de « fêter » l'entrée de la Commune dans le périmètre du Parc.

- Exposition « Parcu di Corsica : une biodiversité à préserver »
- Projection d'un film de vues aériennes de Peri
- Distribution aux participants d'un marque page « millésimé »
- Présentation de deux animations destinées aux familles : « l'altore, u signore di a muntagna » et « tout sur le grand dauphin, mammifère de Méditerranée »



GESTION FORESTIERE

Une classe du lycée agricole de Borgu a été une nouvelle fois accueillie en séjour à Evisa et encadrée par les agents du pôle avec au programme :

- Étude du plan de gestion de la forêt d'Aitone,
- Écologie de la sittelle,
- Sentier du châtaignier et
- Observation de gypaète barbu.

CHATAIGNERAIE ET CASTANEICULTURE

Découverte de la châtaigneraie et visite du « Mulinu di L'orsu ». Les mauvaises conditions météorologiques de l'automne 2019, ne nous ont permis de recevoir au moulin qu'un groupe

L'animatrice a réalisé 18 interventions sur le thème du châtaignier dans les écoles primaires

OLEICULTURE

En septembre 2019, le Pôle a conçu et réalisé une exposition intitulée : « Da l'alivu a l'oliu »

Elle a été présentée aux Journées Européennes du patrimoine à Arghjusta Muricciu et au Collège de Pruprià à l'occasion de « A Festa di a nazione » accompagnée d'un petit lexique (non exhaustif) de vocabulaire en langue corse sur le thème de l'olive.

PATRIMOINE CULTUREL

Une journée consacrée à l'archéologie a été organisée à l'école primaire de Ponte Leccia

L'animatrice du secteur a accompagné les écoles primaires d'Ocana et Peri pour une visite guidée sur le Sentier forestier de la Haute Vallée de la Gravona, Il permet de découvrir l'ancien patrimoine bâti (charbonnière, aire de battage, fours à tuiles et à briques ...) ainsi qu'une forêt millénaire de chênes.

CASA PAOLETTI A NUCARIU

L'animateur propose, autour du hameau de Petricaghju, une découverte de la Castagniccia, ses arbres, ses paysages, son architecture, ainsi qu'une visite de l'Exploitation des Eaux d'Orezza.

Cette année, il a accueilli plus de 200 personnes (enfants et adultes)

MIEL ET APICULTURE

A Casa di u Mele de Murzu

Cette année, l'équipe d'animation de la Casa di u Mele a proposé différents ateliers (sentier de l'abeille, dégustation des miels, découverte des plantes mellifères, atelier cuisine et un rallye nature autour du village) à 146 scolaires ainsi qu'à 4 associations représentant près de 50 personnes.

A Casa di u Mele a ouvert ses portes au printemps pour l'accueil du grand public ; au total plus de 2 000 visiteurs sont venus découvrir le monde des abeilles, l'apiculture en Corse et ont été invités à déguster la gamme des 6 miels AOP.



AXE3

A PIAGHJA E U MARE LE LITTORAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3.1

Assurer collectivement une gestion exemplaire des sites protégés des façades maritimes

3.1 ASSURER COLLECTIVEMENT UNE GESTION EXEMPLAIRE DES SITES PROTÉGÉS DES FAÇADES MARITIMES

LA RÉSERVE NATURELLE DE SCANDOLA

La création de la réserve naturelle de Scandola a permis de protéger différents biotopes terrestres et marins. Près de quarante ans après l'instauration de cette protection réglementaire forte, les travaux de nombreux naturalistes et scientifiques confirment la richesse biologique exceptionnelle de ce « sanctuaire », véritable référence au niveau méditerranéen.

Le plan de gestion II 2014 - 2018 de la réserve naturelle de Scandola a été approuvé par l'Assemblée de Corse le 30 mars 2017. Il est valable pour une durée de cinq ans.

Les principaux enjeux identifiés pour la réserve se regroupent en trois catégories :

La conservation du patrimoine - la connaissance du patrimoine - le développement d'une stratégie adaptée en matière d'information, de sensibilisation et d'éducation des publics.

À partir de ces enjeux, treize objectifs à long terme ont été définis, relatifs à la biodiversité exceptionnelle du site (inventaires, suivis, études scientifiques et mesures de gestion adaptées), à la régulation des activités humaines (surveillance, limitation des pollutions), aux partenariats et à la sensibilisation (avec les acteurs socio-économiques, avec les institutions, avec les publics fréquentant la Réserve, mais aussi avec les gestionnaires d'autres sites protégés méditerranéens), et à l'exemplarité de la gestion (administration écoresponsable, formation des agents, bonne gestion administrative et financière).

LA GESTION DE LA RÉSERVE AU LONG DE L'ANNÉE

Les missions quotidiennes des agents en charge de la Réserve évoluent beaucoup selon la saison, en fonction du cycle de la faune et de la flore, et en fonction de la fréquentation. Les activités courantes, comme la gestion administrative et technique, les relations avec les différents publics, ou certains suivis, ne sont pas décrites ici, mais elles sont bien sûr essentielles à la mise en œuvre du plan de gestion.

Le Conseil scientifique de la Réserve naturelle de Scandola s'est réuni les 8 et 9 juin 2019. Après des échanges sur le règlement intérieur, le conseil scientifique s'est prononcé, entre autres :

- Pour le maintien des mesures de protection (zones de quiétude) des nids de Balbuzard pêcheur ;
- Pour l'intensification ou la poursuite d'études, ainsi que des mesures de protection, sur les espèces en déclin : corbs, Pinna nobilis, herbier de posidonie notamment ;
- Pour la reprise d'études de fréquentation hors période estivale.

Le Comité consultatif de la Réserve naturelle de Scandola s'est tenu le 1er juillet 2019.

Le compte-rendu d'activité et le compte-rendu du conseil scientifique ont été présentés. Le comité a ensuite débattu, sur la base des concertations menées par les membres, sur les mesures envisagées pour protéger les nids de Balbuzard pêcheur ; la mise en place d'une zone de quiétude de 250 mètres autour des nids occupés entre juin et juillet a été adoptée.

LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DE 2019

Surveillance de la Réserve

La surveillance quotidienne a été remplacée par une surveillance aléatoire pour éviter tout risque de routine ainsi qu'une surcharge de travail trop importante. La surveillance s'est concentrée sur les zones à enjeu (baie d'Elbu).

Les équipes du parc étaient donc présentes en moyenne 8.32h par jour et 1.05h par nuit sur l'aire marine protégée pendant la période allant du 1er juillet au 1er septembre, soit une couverture horaire de surveillance de 69.4 % en jour (8 : 00 - 22 : 00) et de 8.8 % en nuit (22 : 00 - 8 : 00)

La baisse sensible du nombre d'heures de surveillance de la rn de Scandola entre 2018 et 2019 est due à cinq causes principales :

- La météo, exception faite de la période estivale, a été peu favorable.
- Une sollicitation plus forte d'accompagnement des missions scientifiques (notamment le programme MARITTIMO).
- La réalisation d'un inventaire complet du matériel et des documents (dont les rapports scientifiques) de la Maison de la Mer faisant suite au cambriolage des locaux.
- L'exercice du droit de retrait de l'équipe de surveillance suite aux deux lettres de menace et au cambriolage.
- L'arrêt maladie de deux membres de l'équipe, survenus en tout début de saison estivale pour le 1er et au milieu de saison estivale pour le 2nd.

Du point de vue des procédures, cette saison a été plutôt calme. Les équipes de surveillance n'ont dressé aucun procès-verbal sur l'ensemble de la saison, uniquement des rappels à la loi pour des infractions minimales. Cette année encore, l'utilisation de drones a été détectée à de multiples reprises par les agents de la réserve. Ces derniers étaient pilotés depuis des embarcations. Le contrôle de ce phénomène, en pleine expansion, devra être, impérativement, abordé lors de l'agrandissement de la réserve naturelle de Scandola.

Enfin, comme chaque année, il est à noter un grand nombre d'infractions concernant la vitesse dans la bande des 300 m. Cela continue de poser des problèmes de sécurité dans une zone très fréquentée par les baigneurs et les apnéistes en période estivale.

ETUDE DE L'IMPACT DES ACTIVITÉS SOCIOÉCONOMIQUES SUR LA FAUNE ET LA FLORE

Cette problématique a été traitée en partie dans l'étude réalisée dans le cadre du projet GIREPAM (marittimo), par le GIS Posidonie, sur 2018 et 2019.

Elle devait permettre d'estimer le nombre et les caractéristiques des bateaux présents au sein de la réserve en cours d'année, l'évolution de ce nombre en fonction de la période de l'année (courbe de fréquentation), la localisation des zones les plus fréquentées, la perception sociale par les usagers de cette fréquentation, la pollution sonore relative au trafic.

Comme en 2018, cette mission a fortement mobilisé l'équipe de surveillance, dans un premier temps pour accompagner les équipes de scientifiques sur les différents sites puis, dans un second temps, pour entretenir le matériel posé (appareils photographiques) et récupérer les données captées par celui-ci.

Une première présentation de l'étude a été effectuée lors de la réunion du Conseil scientifique de la réserve en juin 2019. Le rapport définitif a été remis à la fin de l'année 2019.

Il quantifie la fréquentation et fait état des différents impacts de cette fréquentation sur les espèces observées et plus généralement sur la réserve naturelle de Scandola. Il comporte de nombreuses préconisations en termes de gestion et d'acquisition des connaissances. Cette étude ne constitue qu'une première étape en ce qui concerne l'appréhension des impacts de la fréquentation dans la réserve et devra être suivie ultérieurement d'autres travaux.

SUIVI DE LA POPULATION DE BALBUZARD PÊCHEUR

Suite à une chute drastique du nombre d'envols durant les années précédentes dans la RN de Scandola, en accord avec le Conseil Scientifique et en concertation avec les socioprofessionnels, une « zone de quiétude » a été instaurée autour des 2 nids encore occupés. Les agents de la réserve étaient chargés de faire respecter cette mesure.

Elle a permis de sécuriser les nids et les poussins afin de maximiser les chances de les voir prendre leur envol. Si la consigne a bien été suivie par l'ensemble des bateliers de la zone, les agents ont dû intervenir pour prévenir et écarter les plaisanciers.

VEILLE SUR LES DÉGAZAGES SAUVAGES OU LES ÉVENTUELLES MARÉES NOIRES

Les embarcations du parc ont été mobilisées cette année dans le cadre d'un repérage possible d'une pollution marine aux hydrocarbures. En effet, le 10 août, entre deux tournées de surveillance, l'équipe a été avertie du crash d'un avion de tourisme à proximité immédiate de la réserve naturelle, en face de la plage de Gattaghjia. Une des équipes de la réserve a exercé une veille attentive sur le site du crash jusqu'à l'arrivée de l'Ailette, bâtiment de la Marine Nationale.

Il s'est avéré que l'avion de tourisme ne contenait qu'une faible quantité de carburant, et que le risque était considéré comme mineur. Etant donnée la profondeur (>100m), l'avion n'a pas été renfloué.

SUIVI DES POPULATIONS DE PINNA NOBILIS

L'année 2018 a été marquée par la disparition totale des populations de Pinna nobilis. Il a été décidé, comme durant l'année 2018, d'effectuer une campagne de captage larvaire dans l'espoir de pouvoir procéder à un élevage des larves ainsi récoltées (les larves élevées en 2018 ayant fini par mourir malgré la qualité des soins apportés).

Malheureusement, le captage s'est avéré décevant, seulement 3 individus déjà morts ont pu être récoltés.

En outre, le rapport fait état d'une érosion de la biodiversité en comparaison de la campagne de 2013. Il met en évidence la diminution en nombre des mollusques (-15,4%) et des crustacés (-7,5%) et la disparition d'autres espèces (spongiaire, cnidaires, bryozoaires, échinodermes et ascidies)

Il est prévu de poser de nouveaux capteurs de larves pour déceler la présence de Pinna sur d'autres sites qui auraient pu échapper aux précédentes études.

SUIVIS NATURALISTES

Avifaune :

Parmi les oiseaux migrateurs, des aigrettes garzettes et des hérons cendrés (au printemps et à l'automne) ont été observés.

Au niveau de l'avifaune sédentaire, le goéland d'Audouin a été observé de manière occasionnelle dans la réserve et aux abords. Nous avons également observé régulièrement l'aigle royal, un individu seul ou en couple.

De plus a été notée la présence d'un couple de grand corbeau et d'un couple de faucon pèlerin (secteur de Gargalu, plusieurs observations), de nombreuses fois des puffins cendrés (la majorité du temps un individu isolé et à deux reprises des groupes de plus de vingt individus en alimentation sur la zone Galéria - Focolara) ainsi que des groupes de puffins yelkouans. Cette dernière espèce est de nouveau bien présente sur site et en grand nombre. En effet, ont été observés des rassemblements de cent à trois cents individus en activité de pêche dans le golfe de Galéria. Ceci confirme l'importance de la zone comme site d'alimentation de l'espèce en début de saison. Les gros rassemblements de plus de cent individus ont lieu entre février et avril. L'espèce est présente sur zone de manière régulière jusqu'en juillet.

Invertébrés pélagiques

Lors de cette année, une grande concentration de *Pelagia noctiluca* a été relevée au mois de mars dans la baie de l'Elbu. Les méduses formaient des grappes compactes sur de grandes surfaces. On a pu en apercevoir en quantités moins mais régulièrement tout au long de l'été.

Mammifères marins et tortues

Des dauphins ont été vus principalement en début de saison.

A court terme, un travail de photo-identification doit permettre de savoir si le groupe rencontré régulièrement sur la zone est stable et sédentaire.

Ichtyofaune

Cette année, à plusieurs reprises des raies mobulas, des poissons lunes ont pu être observées ainsi que des poissons volants.

En fin de saison estivale, un mérou a été observé, sur le dos et visiblement contracté. Il a été possible de le capturer à la main pour faire des observations et les transmettre au GEM. D'autres mérous présentant les mêmes « symptômes » ont été signalés dans le secteur par différentes personnes. Les observations ont été faites en surface

ÉTUDE COMPARÉE DE L'EFFORT DE PÊCHE DANS ET HORS LA RN DE SCANDOLA

Ce suivi, mis en place depuis septembre 2000 permet d'évaluer l'effort de pêche et de comparer la ressource dans et à proximité de la RN de Scandola. Il est basé sur 2 méthodes d'échantillonnage : comptage et localisation des engins de pêche et évaluation des prises et pratiques de pêche.

Le rapport restitué en 2019 est relatif à la campagne réalisée en 2018.

Ce suivi fait apparaître que les petits fonds de la RN de Scandola font partie des zones les moins sollicitées et d'une manière générale, la pêche dans la RN de Scandola n'est pas considérable (14% des engins échantillonnés). Il apparaît aussi que le nombre de bateaux ainsi que le nombre d'engins de pêche recensés sont particulièrement bas durant ce suivi, en comparaison aux années précédentes.

Un suivi de population de corbs a été organisé dans la réserve et ses environs afin de pouvoir estimer l'évolution de la population en comparaison du suivi fait en 2012. Les conclusions ont été présentées lors de la réunion du Conseil Scientifique de juin 2019 : chute importante en réserve partielle, encore plus marquée en réserve intégrale avec une tendance à l'augmentation en zone libre non significative - Au niveau du pourcentage d'occurrence, diminution de la présence dans la réserve.

Le comparatif établi entre les sites de Palazzu et de Gargalu suscite des inquiétudes : à Palazzu, particulièrement réputé pour ce qui est des masses de poissons habituellement rencontrées, on constate une chute de 83% pour le corb.

Les travaux menés sur l'effort de pêche en 2018 confirment hypothèse d'une capture par la pêche car 2018 a été une très bonne année de pêche, en particulier pour le corb. L'impact sur les populations est fort probable.

Il n'a pas eu de mission en 2019.

COMPTAGE DES POPULATIONS DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE MÉROUS

Une étude de recensement des populations de mérou brun a été menée en 2018 en vue d'évaluer la densité des poissons en fonction du statut de gestion de la zone d'étude (Réserve intégrale - Réserve partielle - Zone libre) et d'établir un comparatif avec 2012. Les résultats des travaux ont été présentés lors de la réunion du Conseil Scientifique qui s'est tenue en juin 2019.

Ils mettent en évidence une chute du nombre d'individus dans la réserve (réserve centrale comme réserve intégrale) entre 2012 et 2018 alors que la population a tendance à se maintenir hors réserve. L'hypothèse d'une relocalisation et d'un déplacement d'individus a été avancée mais les recherches doivent se poursuivre afin de parvenir à identifier les causes réelles de cette diminution.

Des observations ont été effectuées également en 2019 dans le cadre de l'étude GIREPAM.

AMÉNAGEMENT DE NIDS DE BALBUZARD

La population nicheuse de balbuzards pêcheurs de Méditerranée occidentale est considérée comme une petite population fragmentée composée d'environ 80 couples reproducteurs. Leur répartition est organisée et matérialisée par 4 principaux sites de reproduction distants : le Maroc, l'Algérie, les îles Baléares et la Corse.

La population de Corse est composée d'une trentaine de couples reproducteurs. Si les effectifs restent constants, un fléchissement très significatif du succès reproducteur a été mis en évidence sur son aire de répartition. Cette tendance est confirmée et même amplifiée dans la zone protégée de la réserve naturelle de Scandola avec un taux de 0 à 1% de poussins envolés depuis les années 2013.

Ce constat a conduit à mettre en place un programme de réintroduction afin de sécuriser et de conserver cette population possédant des individus « génétiquement identiques » (en Italie, Espagne et Portugal).

Dans ce cadre, un déplacement a été organisé du 13 au 17 janvier 2019 pour construire un nid de balbuzard dans l'archipel toscan.

ANIMATION DE RÉUNIONS DE CONCERTATION ET D'INFORMATION AVEC LES SOCIÉTÉS DE PROMENADE EN MER

Cette année, plusieurs réunions ont eu lieu avec les acteurs socioprofessionnel, les administrations et les élus concernés. Elles ont notamment permis de conclure un accord sur la mise en place de zones de quiétude autour des deux nids de balbuzards encore actifs début juillet dans l'enceinte de la rn de Scandola.

Les bateliers qui s'étaient engagés à contourner les nids de balbuzards à une distance d'au moins 250 mètres ont respecté cette mesure sans exception. Les agents de la réserve, chargés de surveiller cette pratique ont pu ainsi détourner les plaisanciers de la zone afin qu'eux non plus ne risquent pas de perturber la reproduction des deux couples.

Des négociations sont en cours quant au renouvellement de cette pratique.

VALORISATION DES CONNAISSANCES ACQUISES PAR LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES ET TRANSMISSION DES INFORMATIONS À LA CASA MARINA

Deux articles scientifiques ont pu être publiés en 2019 :

- « Quel futur pour les balbuzards de Corse et de la réserve naturelle de Scandola dans la revue « Scientific Reports of Port-Cros National Park » 2019.

- Travaux réalisés sur la Flore et la végétation vasculaire des petites îles et îlots du littoral de Galéria à Porto, dans le cadre de l'initiative PIM, dans la revue « Le journal de Botanique » Décembre 2019.

Au-delà de la mise en œuvre de ce plan de gestion, la Charte prévoit de

- Changer la manière par laquelle les visiteurs abordent cet espace en favorisant un accueil des visiteurs hors site, avec des outils pédagogiques de qualité (diversification des modalités d'accueil de la Casa Marina du SMPNRC à Galeria en particulier). Concevoir des outils de mobilisation du public autour des grands enjeux du littoral : biodiversité marine, zones humides, activités traditionnelles etc. :

- Plusieurs échanges ont eu lieu entre l'équipe de gestion de la Réserve et les agents du pôle EDD

- Renforcer les liens entre les acteurs socio-économiques et les gestionnaires du site :

- Cf. supra (réunions de concertation avec les sociétés de promenade en mer)

- Élaborer et mettre en œuvre le projet d'extension de la réserve naturelle de Scandola :

- La conduite de l'étude relative au projet d'extension a été confiée par convention fin 2012 à l'OEC par l'AMP (actuel OFB). Le gestionnaire de la réserve fait partie des membres du Comité Technique installé en 2015 pour suivre ce dossier. Après un arrêt de deux ans, l'OEC a relancé le processus de concertation. De nombreuses réunions et des groupes de travail thématiques avec les publics concernés ont été organisés en 2018 et 2019. Une nouvelle stratégie a été mise en place fin 2019 avec la suspension de la convention initiale. Il a été acté que la réserve de Scandola, avec son statut actuel, sera maintenue et qu'il y aura une révision du décret de création. Parallèlement, il est prévu l'agrandissement de la réserve à travers la création d'une réserve naturelle de Corse. L'achèvement de la démarche devrait d'aboutir fin 2022 avec la délibération de l'Assemblée de Corse actant la création de cette réserve. Une nouvelle phase de concertations est donc programmée dès 2020.

RENFORCER LA GESTION DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE (MAB)

LE COMITÉ DE GESTION DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE

Le comité de gestion de la Réserve de biosphère s'est réuni le 14 mai 2019 à Evisa

Le plan de gestion s'articule autour de six grands axes d'intervention pour le territoire concerné :

- Préserver la biodiversité de la Réserve de biosphère
- Mettre l'humain et sa culture au cœur de la vie du territoire
- Assurer un développement économique et des activités humaines durables
- Etre un territoire d'innovation entre le monde de la recherche et la population
- Faire de la Réserve de biosphère un territoire connu et reconnu
- Accentuer les partenariats et les réseaux

30 objectifs opérationnels et plus d'une centaine d'actions sont prévues sur le territoire.

Le nouveau nom de la Réserve de biosphère sera « Réserve de biosphère du Falasorma – Dui Sevi ».



LES DERNIÈRES RÉUNIONS SUR LE TERRITOIRE EN 2019 POUR LA FINALISATION DU DOSSIER MAB

Dans le cadre de la finalisation du dossier d'extension de la Réserve de biosphère, il a été décidé de réaliser des dernières réunions publiques sur le territoire afin de partager le plan de gestion, la gouvernance, et les premières actions de la Réserve de biosphère à l'ensemble des participants.

Les réunions se sont déroulées : le 15 février à Marignana (12 personnes), le 2 mars à Manso (10 personnes) et Serriera (10 personnes), le 8 mars à Cargèse (17 personnes), le 14 mars à Ota (10 personnes) et le 18 mars à Piana (10 personnes).

Une présentation des objectifs de la nouvelle RB a été réalisée ainsi qu'un exposé sur les premières actions lancées (Trophées, écoacteurs).

LE DOSSIER 2019 DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE

Le dossier final de la Réserve de biosphère « Falasorma – Dui Sevi » a été envoyé par courrier postal le 18 septembre 2019 au MAB-France et transmis à l'Unesco.

La réponse officielle de l'Unesco interviendra à la fin du premier semestre 2020 lors de la réunion du Conseil International de coordination des Réserves de biosphère qui se tiendra pour la première fois en Afrique, au Nigéria.

Le 21 mai, le dossier MAB a été présenté à l'association MAB-France à Paris

LES TROPHÉES 2019

Pour la première fois depuis ses lancements en 2012 dans la Réserve de biosphère du Luberon-Lure, la RB a lancé cette année ses premiers « Trophées ».

L'appel à projets a duré 4 mois, du 15 mai au 15 septembre 2019.

Il s'agit d'un concours destiné à aider des personnes physiques ou morales qui mènent des projets sur le territoire de la Réserve de biosphère, s'inscrivant dans l'un des cinq thèmes suivants, thèmes prioritaires pour la Réserve de biosphère :

- Maintenir la diversité et la qualité des milieux naturels ;
- Favoriser une production locale et responsable ;
- Améliorer le social et le lien intergénérationnel ;
- Favoriser un tourisme et des activités durables ;
- Partager les connaissances.

13 demandes de dossiers ont été faites, 4 dossiers ont été renvoyés.

Un jury s'est réuni le 9 octobre à Corte afin de donner une note à chacune des propositions et ainsi pouvoir désigner les deux lauréats. Ceux-ci ont obtenu une note de 475 et 473 sur 720.

Ces deux projets concernent :

- « L'introduction à l'archéologie sur le territoire de la Réserve de biosphère », projet porté par MM. Mary & Pêche-Quilichini, doctorant en archéologie et docteur en céramologie : Ce projet a pour objectif d'informer les populations locales et les personnes de passage avec un état des connaissances diachroniques sur les rapports homme/milieu.
- « I Chjassi scurdati », projet porté par l'association « Les Amis du Filosorma » : Le projet a pour but d'accroître la diversité des sentiers, de rénover le patrimoine construit par les habitants de l'époque et indirectement de renforcer l'économie locale

Ces deux projets ont été récompensés le 5 novembre 2019 à l'Unesco à Paris lors de la journée nationale de remise des Trophées. 27 projets ont été récompensés lors de cette journée car elle a permis de rassembler l'ensemble des gagnants des Réserves de biosphère françaises.

Ces deux projets ont fait l'objet de valorisation vidéos



<https://www.youtube.com/watch?v=Pf9ISUw86Dg>

<https://www.youtube.com/watch?v=7gXC7sbKC5Qg>

LES ÉCOACTEURS

Le guide de création du réseau des écoacteurs est proposé par Ana Elkaïm afin de monter ce réseau local à partir de 2020.

LA COMMUNICATION DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE

Site internet des Réserves de biosphère

Lettres de la biosphère

En 2019, 5 articles concernant la RB du Fangu ont été publiés sur la lettre de la biosphère.

Facebook de la Réserve de biosphère

LE PROGRAMME CADRE DE RECHERCHE

Un questionnaire semi-directif à destination des chercheurs, scientifiques, techniciens, ingénieurs et élus travaillant ou ayant un lien fort avec le territoire de la Réserve de biosphère a été réalisé.

Il a permis de dégager 6 grandes thématiques de travail :

- La fréquentation touristique
- La forêt et espèces associées
- La ressource en eau
- Le pastoralisme
- Le patrimoine bâti/Archéologie
- Entomofaune / milieux humides

Une fois bien avancé, le PCR sera proposé à la CdC et à son service Recherche pour une demande de financement pérenne pour la RB.

UNE ACTION MÉDITERRANÉENNE, LE RÉSEAU DES APICULTEURS

Suite à l'obtention d'une aide de 10000 euros de la Fondation Abertis pour le projet « Network of beekeepers in Mediterranean Biosphere Reserves », les 5 RB partenaires se sont réunies à Montagne Verde (RB Appennino Tosco Emiliano, Toscane, Italie) du 27 au 29 mai 2019 pour mettre en place le projet. Des visites de terrain ont été également effectuées durant ces deux jours dans la RB.



<https://ita.calameo.com/accounts/5971696>

UNE PREMIÈRE SENSIBILISATION AU RÉSEAU DES ÉCOLES DE L'UNESCO

Dans le cadre du plan d'actions de la nouvelle Réserve de biosphère, il est indiqué de créer des occasions d'échanges régionales et internationales.

C'est donc pourquoi le SMPNRC a souhaité sensibiliser dans un premier temps les écoles de la RB à l'existence de ce réseau de l'Unesco.

Les agents du parc ont pris des contacts avec les services de la Collectivité de Corse afin de les informer de l'existence de ce réseau et de pouvoir, une fois l'engagement des établissements scolaires pris, demander des financements durables pour la création effective de ce réseau pour la RB avec des actions concrètes pour les établissements scolaires.

Une première réunion a été faite avec l'école de Piana le 22 novembre, sa directrice et des parents d'élèves.

Une présentation Powerpoint a été réalisée pour les écoles et des documents Unesco sont téléchargeables facilement sur le site dédié.

<https://asynet.unesco.org/fr-fr>

LE SUIVI DES ÉTUDES SCIENTIFIQUES RÉALISÉES DANS LA VALLÉE DU FANGU

- Les suivis hydrogéologiques

Le suivi mis en place par l'Université de Corse à Piriù est relevé tous les mois par le coordinateur de la RB. Les prélèvements mensuels sont transmis à l'équipe hydrogéologie de Frédéric Huneau et Emilie Garel pour analyses

- Les suivis des polluants atmosphériques

Les suivis des polluants atmosphériques sont également relevés chaque mois et sont ici transmis à Mme Loÿe-Pilot pour analyses

- Étude sur la cordulie à tâches jaunes *Somatochlora flavomaculata*

5 demi-journées ont été effectuées par le coordinateur de la RB sur le delta du Fangu. Seul le protocole Pollard walk est effectué en 2019. Les données brutes ont été envoyées à Cyril Berquier et MC Andreï-Ruiz de l'OEC.

LA GESTION DE LA VALLÉE DU FANGU AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES

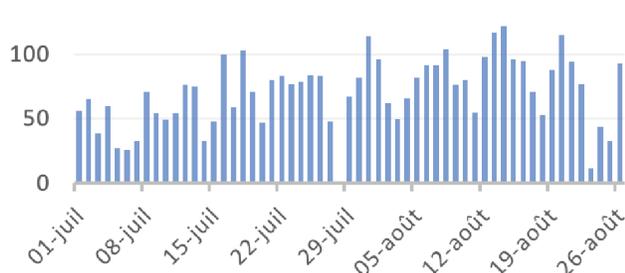
Fréquentation journalière supposée sur le Fangu

Nous arriverions en 2019, entre le 10 juillet et le 2 septembre à une fréquentation supposée journalière de 787 véhicules, ce qui pourrait supposer environ 2360 à 3150 personnes par jour.

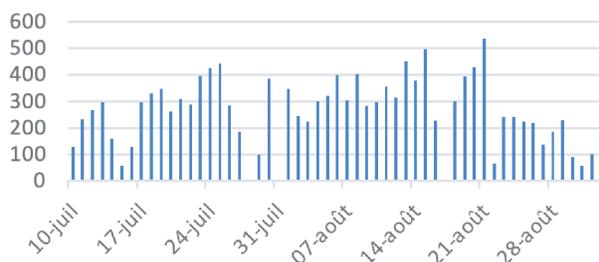
Il serait intéressant de reproduire en 2020 un comptage automatique à l'entrée de la vallée afin de comparer les chiffres de fréquentation entre 2015 et 2020 et ainsi déterminer l'évolution de fréquentation sur ces 5 dernières années.

Les arrêtés de massifs et risques naturels

Pour l'année 2019, aucun arrêté de fermeture de massif n'a été pris par la préfecture de Corse.



Fréquentation du parking du Ponte Vechju



Fréquentation de la vallée : stationnement à 14h - comptage manuel

LA PARTICIPATION AUX RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Réunion Euromab à Dublin

La réunion biannuelle d'Euromab s'est tenue en 2019 dans la Réserve de biosphère de la baie de Dublin.

Le coordinateur de la RB a ainsi pu participer aux ateliers suivants :

- Biospheres as Climate Change Observatories: Innovations in Climate Change monitoring and adaptation, and opportunities for citizen engagement

- Continental Aquatic Ecosystems MAB Network

Une séance plénière a été organisée le 1er jour.



<https://biosfarprogrammet.se/biosphere-forests-for-the-future-project-background/>

RÉUNION DES JEUNES CO'MAB DANS LES CÉVENNES

Co'MAB et le MAB France ont co-organisé un campus d'été pour réunir les jeunes du MAB engagés pour la biodiversité dans la Réserve de biosphère des Cévennes, à Biosphera (Cendras) du 22 au 25 août. Une occasion pour la France de co-construire un message fort à quelques semaines du second MAB Youth Forum qui s'est tenu dans la Réserve de biosphère de Changbaishan (Chine) du 12 au 18 septembre 2019. Ce dernier a rassemblé des jeunes du monde entier représentant les territoires de Réserves de biosphère afin de préparer la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD).

LA RÉUNION ANNUELLE DES RB DANS LES VOSGES DU NORD

Du 21 au 24 octobre s'est tenu dans la RB des Vosges du Nord à Bitche la réunion annuelle des Réserves de biosphère françaises. Il était question de présenter les actions de chacun dans leur RB respective. Les avancées sur les différents projets du réseau ont fait l'objet de discussions de groupes.

Les pistes de financements du MAB-France, le prochain congrès mondial de l'IUCN, la lisibilité et la visibilité des RB, un concours photo des RB sont des thèmes qui ont été également évoqués.

Le compte rendu de cette rencontre est disponible sur l'intranet du MAB-France.

LA FÊTE DE LA NATURE - 2 JUIN - PIANA

La fête de la Nature a été organisée en 2019 en partenariat avec la mairie de Piana, l'ONF, l'OEC, la CDC, le Conservatoire du littoral et le PNRC.

Des visites de sentiers, des ateliers, un marché des artisans et un concert gratuit ont été proposés aux visiteurs sur l'ensemble de la journée.

LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES DU PARC

Numérisation et diffusion des 72 numéros (1981 à 2006)

La numérisation de l'ensemble des travaux scientifiques du PNRC est réalisée depuis plus d'un an. Les 228 articles scientifiques sont numérisés indépendamment les uns des autres.

LES ACTIONS DES PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE

- Le label Rivières sauvages
- L'étude écrevisse de Louisiane
- Le sentier des mésanges
- Des toilettes sèches sur la vallée du Fangu
- Une cartographie des espèces exotiques envahissantes sur le delta du Fangu

L' INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DES PUBLICS

A casa Marina (commune de Galeria)

En 2019, la structure a accueilli plus de 500 personnes en séjour

Les agents (animation et cuisine) ont participé à la semaine du goût, les 8 et 15 octobre avec les enfants et les enseignants de l'école de Galeria.

En plus des animations proprement dites de la Casa, les animateurs se déplacent sur d'autres sites dans le cadre des Trophées du développement durable

L'équipe de la Casa a aussi reconduit une animation toujours très appréciée du grand public : la « soirée caméra sous-marine » présentée à plus de 300 personnes

Dans le cadre des activités de l'Association « Cunniscenza di Scandola è di u Fangu », les agents ont contribué à l'organisation de conférences grand public sur les thématiques du Gypaète barbu (avec à la participation d'un agent du pôle Patrimoine) et de l'histoire de la route forestière (sentier de transhumance de Caprunale).

Ces conférences gratuites ont réuni chacune environ 80 personnes, principalement des locaux.

SENSIBILISATION AU MILIEU MARIN EN MILIEU SCOLAIRE

36 interventions pour 239 scolaires

PRESERVER LES ZONES HUMIDES DU LITTORAL

- « Lagunes et étangs côtiers de Méditerranée »
- « Du maquis à la dune »
- « Journées mondiales des zones humides »
- « Les salins de Porti Vechju »

LA RÉUNION ANNUELLE DES RB DANS LES VOSGES DU NORD

Du 21 au 24 octobre s'est tenu dans la RB des Vosges du Nord à Bitche la réunion annuelle des Réserves de biosphère françaises. Il était question de présenter les actions de chacun dans leur RB respective. Les avancées sur les différents projets du réseau ont fait l'objet de discussions de groupes.

Les pistes de financements du MAB-France, le prochain congrès mondial de l'IUCN, la lisibilité et la visibilité des RB, un concours photo des RB sont des thèmes qui ont été également évoqués.

Le compte rendu de cette rencontre est disponible sur l'intranet du MAB-France.

LA FÊTE DE LA NATURE - 2 JUIN - PIANA

La fête de la Nature a été organisée en 2019 en partenariat avec la mairie de Piana, l'ONF, l'OEC, la CDC, le Conservatoire du littoral et le PNRC.

Des visites de sentiers, des ateliers, un marché des artisans et un concert gratuit ont été proposés aux visiteurs sur l'ensemble de la journée.

LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES DU PARC

Numérisation et diffusion des 72 numéros (1981 à 2006)

La numérisation de l'ensemble des travaux scientifiques du PNRC est réalisée depuis plus d'un an. Les 228 articles scientifiques sont numérisés indépendamment les uns des autres.

LES ACTIONS DES PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE

- Le label Rivières sauvages
- L'étude écrevisse de Louisiane
- Le sentier des mésanges
- Des toilettes sèches sur la vallée du Fangu
- Une cartographie des espèces exotiques envahissantes sur le delta du Fangu

L' INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DES PUBLICS

A casa Marina (commune de Galeria)

En 2019, la structure a accueilli plus de 500 personnes en séjour

Les agents (animation et cuisine) ont participé à la semaine du goût, les 8 et 15 octobre avec les enfants et les enseignants de l'école de Galeria.

En plus des animations proprement dites de la Casa, les animateurs se déplacent sur d'autres sites dans le cadre des Trophées du développement durable

L'équipe de la Casa a aussi reconduit une animation toujours très appréciée du grand public : la « soirée caméra sous-marine » présentée à plus de 300 personnes

Dans le cadre des activités de l'Association « Cunniscenza di Scandola è di u Fangu », les agents ont contribué à l'organisation de conférences grand public sur les thématiques du Gypaète barbu (avec à la participation d'un agent du pôle Patrimoine) et de l'histoire de la route forestière (sentier de transhumance de Caprunale).

Ces conférences gratuites ont réuni chacune environ 80 personnes, principalement des locaux.

SENSIBILISATION AU MILIEU MARIN EN MILIEU SCOLAIRE

36 interventions pour 239 scolaires

PRESERVER LES ZONES HUMIDES DU LITTORAL

- « Lagunes et étangs côtiers de Méditerranée »
- « Du maquis à la dune »
- « Journées mondiales des zones humides »
- « Les salins de Porti Vechju »



RAPPEL DE LA CHARTE DU SYNDICAT MIXTE

AXE 1 A MUNTAGNA / LA MONTAGNE

1.1 Préserver la biodiversité exceptionnelle de la montagne

Objectif opérationnel 1.1.1 : Renforcer la protection et la gestion des populations d'espèces vulnérables ou menacées et de leurs habitats [objectif prioritaire].

Objectif opérationnel 1.1.2 : Maintenir l'état de conservation des espèces d'intérêt patrimonial et lutter contre ou contenir les espèces allochtones et/ou invasives.

Objectif opérationnel 1.1.3 : Renforcer la protection et la gestion des sites naturels fragiles.

1.2 Valoriser les activités traditionnelles et préserver la diversité des paysages de montagne

Objectif opérationnel 1.2.1 : Relancer l'activité pastorale en estive

Objectif opérationnel 1.2.2 : Gérer durablement les milieux forestiers

Objectif opérationnel 1.2.3 : Préserver les milieux aquatiques et les zones humides [objectif prioritaire]

Objectif opérationnel 1.2.4 : Préserver les espaces naturels des impacts des activités motorisées de loisir

1.3 Assurer la maîtrise et le développement durable des activités de nature

Objectif opérationnel 1.3.1 : Organiser la gestion des grands itinéraires de randonnée [objectif prioritaire].

Objectif opérationnel 1.3.2 : Gérer les sites majeurs à forte fréquentation [objectif prioritaire].

AXE 2 I PAESI E A CAMPAGE / LES VILLAGES ET LE RURAL

2.1 Bâtir une économie durable valorisant les ressources locales

Objectif opérationnel 2.1.1 : Accompagner et expérimenter au service du développement des territoires [objectif prioritaire].

Objectif opérationnel 2.1.2 : Pérenniser les savoir-faire liés à l'exploitation des ressources locales.

Objectif opérationnel 2.1.3 : Valoriser les activités de nature en limitant leur impact sur la biodiversité et les paysages

Objectif opérationnel 2.1.4 : Développer le tourisme culturel.

2.2 Construire un projet social durable

Objectif opérationnel 2.2.1 : Participer à la revitalisation des territoires [objectif prioritaire].

Objectif opérationnel 2.2.2 : Soutenir la capacité des territoires à générer du lien social.

2.3 Préserver et valoriser les paysages et le patrimoine naturel et bâti

Objectif opérationnel 2.3.1 : Préserver les paysages ruraux et le caractère patrimonial des villages [objectif prioritaire].

Objectif opérationnel 2.3.2 : Maîtriser la publicité et valoriser les savoir-faire locaux par une signalétique commune.

Objectif opérationnel 2.3.3 : Maîtriser l'impact paysager des activités sur le territoire.

Objectif opérationnel 2.3.4 : Conserver le niveau de biodiversité.

Objectif opérationnel 2.3.5 : Préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau [objectif prioritaire].

Objectif opérationnel 2.3.6 : Maîtriser les pratiques motorisées et limiter leur impact sur les paysages et les habitats [objectif prioritaire].

AXE 3 A PIAGHJA E U MARE / LE LITTORAL

3.1 Assurer collectivement une gestion exemplaire des sites protégés des façades maritimes

Objectif opérationnel 3.1.1 : Valoriser le site inscrit sur la liste du patrimoine de l'Humanité (UNESCO) en assurant sa gestion durable [objectif prioritaire]

Objectif opérationnel 3.1.2 : Renforcer la protection des richesses patrimoniales de la réserve naturelle de Scandola [objectif prioritaire].

Objectif opérationnel 3.1.3 : Renforcer la gestion de la réserve de biosphère (MAB).

Objectif opérationnel 3.1.4 : Préserver les zones humides du littoral (oriental et occidental).

3.2 Rechercher un développement plus durable des activités humaines

Objectif opérationnel 3.2.1 : Diversifier l'économie de la zone littorale.

Objectif opérationnel 3.2.2 : Promouvoir un urbanisme respectueux des paysages [objectif prioritaire].



Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Corse - Parcu di Corsica
34 Cours Paoli
20250 Corte

04.95.34.54.80

www.pnr.corsica



Parc naturel régional de Corse



[parc_naturel_régional_de_corse](https://www.instagram.com/parc_naturel_régional_de_corse)